

V I V R E À Angers

N°278

1,22 | AVRIL 2004



14 la VILLE

Dans deux mois, le musée...

8

au CONSEIL

BUDGET DE LA VILLE :
UN INVESTISSEMENT
RECORD DE 65 M€

24

le MAG

LES THUGS
SORTENT ENFIN
LEUR *BEST OF*

31

le GUIDÉ

14 AVRIL :
EN ATTENDANT
LE TOUR DE FRANCE

> ACTUALITÉ



- REPÈRE : la zone franche de Belle-Beille est officielle [4]
- INSOLITE : un nouveau gamelan à la Galerie sonore [5]
- ÉVÈNEMENT : carnaval en centre ville, le 24 avril [5]
- HORIZON : rénovation en cours au lycée Chevrollier [6]

> LE CONSEIL

Budget 2004 : 65 M d'investissements [8]

La Ville aide le sport amateur [11]

> LA VILLE

Le musée des beaux-arts rouvre dans deux mois [14]



Thierry Bonnet

Une charte du jeune citoyen européen [16]

> LES QUARTIERS

- CENTRE VILLE : Caroline Chupin restaure les tableaux [18]
- BELLE-BEILLE : palette d'activités au Filalinge [19]
- MONPLAISIR : la compagnie Map lit les beaux textes [20]
- DOUTRE : en piste pour le challenge de boule de fort [21]

> LE MAG'



Revoilà les Thugs, avec un *best of!* [24]

Printemps des orgues, en mai et juin [25]

Marion Soustrot dirige Fidelio [26]

24

> LE GUIDE

La coutellerie des Poëliers [3]

En attendant le Tour, le 14 avril [3]

Jeux en fête à la foire expo [3]



ÉDITORIAL

En 2004, les moyens d'agir

La qualité des finances d'Angers et son niveau d'investissement record dans la strate des villes de même taille sont de réels atouts pour notre ville. Cette bonne santé financière est, en effet, un outil pour préparer l'avenir d'Angers sans pour autant hypothéquer celui de nos enfants et sans augmenter la pression fiscale.

Angers a aujourd'hui les moyens d'agir pour renforcer son

attractivité, son développement, toujours au service de ses habitants. Ce budget primitif 2004 est tout à la fois un soutien important à notre économie, car ce que la ville investit est certes un moyen de préparer l'avenir mais aussi un moyen de soutenir l'emploi d'aujourd'hui au niveau local.



Les grands investissements de 2004 viennent ainsi servir le rayonnement

d'Angers en même temps qu'ils améliorent la qualité de vie des Angevins au quotidien : renouvellement urbain, le Quai, les abords des Halles...

Bien entendu, nous poursuivrons l'effort conséquent que nous menons afin d'améliorer en permanence la qualité du service public, particulièrement l'accueil des plus jeunes Angevins avec la création en 2004 de cinquante-sept places supplémentaires dans diverses structures de garde d'enfants et la création de garderies périscolaires dans plusieurs écoles d'Angers.

En 2004 encore, la bonne santé financière d'Angers lui permettra d'être un moteur du dynamisme local.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation: service information • Édition: Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49 035 Angers Cedex 01 • Directeur de la publication: Jean-Claude Antonini • Directeur de l'Information et de la Communication: Bernard Lecoq • Rédacteur en chef: François Lemoulant • Rédaction: Thierry Bonnet (photographe), Benoît Chanteloup, François Lemoulant, Marine Leroy, avec la collaboration de Marianne Bourgeois et Sylvain Bertoldi • Secrétariat "Vivre à Angers": Marie Drugeon, 02 41 05 41 31 (journal@ville.angers.fr) • Secrétariat agenda culturel: Chantal Roby, 02 41 05 41 34 • Une: Thierry Bonnet • Conception graphique & maquette: MCM Information, 04 76 03 78 30 • Régie publicitaire: Gecop, 02 40 69 31 26. Photogravure: Scann Image, Cesson-Sévigné • Impression: Imaye, Laval • Distribution: Média Post • Tirage: 80 000 exemplaires • Dépôt légal: 2^e trimestre 2004 • I.S.S.N.: 0767-354 X

La commercialisation des espaces publicitaires de *Vivre à Angers* est assurée par la société Gecop, 02 40 69 31 26.

EN POINTE

Les enfants apprentis cuisiniers

L'Éparc remet les petits marmitons aux fourneaux. L'établissement qui confectionne les repas des écoliers angevins a rouvert son école de cuisine du mercredi. En deux séances et sous les ordres d'un cuisinier professionnel, une douzaine d'enfants prépare des petits plats. L'occasion de glisser quelques conseils diététiques aux apprentis cuistots. L'an pas-

sé, plus de quatre cent cinquante enfants de 6 à 11 ans s'étaient portés candidat pour seulement quatre-vingts places. Cette année, de janvier à mai, l'Éparc accueillera une centaine de nouveaux cuistots. ■

Les enfants (6-11 ans) intéressés peuvent s'inscrire à l'école de cuisine pour la rentrée prochaine. Les participants seront tirés au sort. Renseignements : 02 41 21 18 80.



REPÈRE

La zone franche de Belle-Beille officialisée

La création par le ministère de la Ville de la zone franche urbaine (ZFU) de Belle-Beille est effective, l'arrêté est paru au journal officiel du 14 mars. La ZFU s'étend sur tout le quartier, entre l'étang Saint-Nicolas, le boulevard Beaussier et la route Angers-Nantes. Mais elle couvre aussi un terrain en friche de 10 ha, face à l'ancienne entreprise ACT. Cette extension était demandée avec insistance par la Ville et Angers-Agglomération: elle va permettre d'édifier des lo-

caux pour l'accueil d'entreprises. Les entreprises de la ZFU bénéficieront, pendant cinq ans, d'exonérations fiscales et sociales, leur permettant de recruter. "Cette mesure est un plus pour le développement de l'emploi," considère Jean-Claude Antonini. Pour un tiers, les emplois créés devront concerner des habitants des quartiers Belle-Beille, Verneau, et Monplaisir, à Angers, et des Plaines, à Trélazé.

Angers Agglomération Développement est chargée de mettre en

œuvre le dispositif de ZFU et a pour cela recruté une personne. Son rôle est de favoriser la création d'entreprises, en lien avec la chambre de commerce et d'industrie et la chambre des métiers, de travailler sur l'articulation entre la formation et l'emploi, avec l'ANPE et le Plan local d'insertion par l'économique et, enfin, de créer ou d'aménager des locaux pour les nouvelles activités. ■

Renseignements : 02 41 05 45 46 18.



Thierry Bonnet

CLIN D'ŒIL

Exposition à emporter

L'exposition célébrant les vingt ans de l'Artothèque dure jusqu'au 25 avril, mais, pour ne rien manquer, il faut venir la voir rapidement. La dernière semaine, la salle va se vider progressivement puisque les cent œuvres exposées pourront être empruntées!

À ne pas manquer non plus: l'îlot central qui évoque l'appartement d'un abonné à l'Artothèque. L'artiste Catherine Harang a créé des images figurant

un mur de pierres puis les a installées sur les murs d'abonnés avant de photographier l'intérieur ainsi décoré. Un clin d'œil au fonctionnement de l'Artothèque depuis vingt ans. ■

"L'Empereur, sa femme et le p'tit prince", jusqu'au 25 avril, de 11 h à 19 h, salle Chemellier, entrée libre. Table ronde sur "Édition et création", le 24 avril, à 14 h, au Nouveau Théâtre d'Angers, 12, place Imbach, sur réservation. Contact, 02 41 87 26 46.

À NOTER

6 avril, lancement du conseil consultatif du quartier Centre-ville et La Fayette Du 17 au 25 avril, 75^e foire exposition, sur le jeu 19 avril, lancement du conseil consultatif des quartiers Justices, Madeleine et Saint-Léonard 26 avril, à 19 h, réunion publique du conseil municipal, à l'hôtel de ville 29 avril, lancement du conseil consultatif du quartier Verneau - Capucins 4 mai, lancement du conseil consultatif du quartier Deux-Croix, Banchais, Grand-Pigeon



Thierry Bonnet

INSOLITE

Le 16 avril, baptême du nouveau gamelan

Une cérémonie selon la tradition et un spectacle pour le public marqueront le baptême du deuxième gamelan de la Galerie sonore, acquis en décembre. Le premier ensemble d'instruments javanais fait partie, depuis 1992, des outils les plus utilisés par la Galerie sonore, à la fois sur son site angevin et en déplacement partout en France. Il permet de découvrir une musique aux timbres peu familiers des oreilles européennes. Devant son succès, la Galerie sonore a décidé d'en acquérir un deuxième, en bronze et non plus en fer, et comportant plus d'instruments. Cette musique étant intimement liée à la culture javanaise, il est indispensable de respecter la



Thierry Bonnet

coutume du baptême de ce gamelan. La cérémonie aura lieu le 16 avril, en présence de cinq ministres indonésiens. Le soir, au théâtre Chanzy, un spectacle gratuit sera offert aux Angevins. Les quarante musi-

ciens du Wayang Nasional Indonésia feront découvrir tous les aspects culturels de la musique javanaise, accompagnée de théâtre d'ombres et de marionnettes traditionnelles. ■ **Galerie sonore, 02 41 66 24 00.**

ÉVÈNEMENT

Le 24 avril, c'est le carnaval

Pour que le défilé du carnaval, samedi 24 avril, soit celui de tous les Angevins, les maisons de quartier⁽¹⁾ ont confié la coordination de l'événement à l'association Lez'Arts vers... qui anime tous les ateliers de préparation du carnaval et a lancé un groupe d'interventions carnavalesques. "Nous donnons aux participants une initiation au théâtre de rue, explique Frédéric Aubert, coordinateur du carnaval. Ils devront mettre en scène la lutte entre le méchant roi de pique et le bon roi de cœur". Les participants seront répartis en sept familles, qui défilent jusqu'à la victoire finale du roi de cœur. ■

(1) Centre-ville, Belle-Beille, Justices - Madeleine - Saint-Léonard, Lac-de-Maine, Saint-Jacques - Saint-Nicolas, Verneau.

• Défilé samedi 24 avril, départ à 16 h place de la Visitation, arrivée vers 18 h au jardin du Mail, en passant par les rues des Lices, Voltaire, Saint-Laud, des Poëliers, Leneveu jusqu'au Ralliement,

puis la rue d'Alsace et le boulevard Foch. • Atelier ouvert à tous, jeudi 22 avril: groupe d'interventions carnavalesques, danse, chant, fanfare, maquillage. Contact: 06 62 64 53 15.

Préparation du carnaval à la maison de quartier Saint-Jacques - Saint-Nicolas.



Thierry Bonnet

LE CHIFFRE

3 Transall

de l'escadron Anjou, basé à Évreux, survoleront Angers le 8 mai, à 300 m d'altitude, entre 17h30 et 18h30, se joignant ainsi au défilé prévu à l'occasion des 70 ans de l'armée de l'air et en souvenir du 8 mai 1945. Les avions seront en exposition le jour même, de 12 h à 17 h, sur l'aéroport d'Angers-Marcé. Avec un équipage de deux pilotes, un mécanicien et un navigateur, le Transall (40 m d'envergure, 32 t à vide) peut embarquer 88 parachutistes ou 10 t de matériel.



Thierry Bonnet

SOLIDARITÉ

Le drapeau tibétain a flotté sur Angers

Du 10 au 13 mars, le drapeau tibétain (à droite) a flotté sur le parvis de l'hôtel de ville, à l'occasion de l'anniversaire du soulèvement de Lhasa, la capitale, en 1959. Le Dalaï-Lama et des dizaines de milliers de Tibétains étaient alors partis en exil vers l'Inde et le Népal. Le peuple et la culture tibétains sont gravement menacés de dis-

parition par la politique menée par le gouvernement chinois. Cette manifestation était une façon pour la Ville de témoigner son soutien au peuple tibétain. Dans le même temps, une exposition de photos de Tibétains en exil a été installée dans le hall de l'hôtel de ville, proposée par l'association Aide à l'enfance tibétaine. ■

AGENDA SPORTIF

10 AVRIL
Basket
Angers BC/Golbey
Épinal, 20 h, Jean-Bouin

13 AVRIL
Tennis de table
Angers/Hennebont,
20 h, salle Jean-Moulin

18 AVRIL
Voile radio commandée
Lac de Maine

24 AVRIL
Football
SCO/Le Havre, 20 h,
Jean-Bouin

25 AVRIL
Handball
Angers-Noyant/
Sélestat, 16 h, Jean-Bouin

Volley-ball
SCO/Geolo, 16 h,
salle des Plantes

Dériveur
Lac de Maine

27 AVRIL
Tennis de table
Angers/Cestas, 20 h,
salle Jean-Moulin

2 MAI
Nage avec Palmes
Lac de Maine (matin)

7, 8 ET 9 MAI
Hockey sur glace
Tournoi international
patinoire

8 MAI
Handball
Angers-Noyant/
Dunkerque, 20 h,
Jean-Bouin

Football
SCO/Nancy,
20 h, Jean-Bouin

Basket
Angers BC/Évreux,
20 h, Jean-Bouin

Sportifolies
Stade du Lac-de-

Maine. Foot Copa 7,
volley, hand, tennis,
tennis de table,
athlétisme et
randonnée. Et des
démonstrations
handisport.

9 MAI
Dériveur
Lac de Maine

HORIZON

Le lycée Chevrollier rénové



Hermann Logerais/Infographie

Voilà ce à quoi ressemblera le lycée Chevrollier début 2008.

De l'ancien lycée

Chevrollier, il ne restera que la carcasse. Tout le reste sera refait d'ici à la fin 2007. "33 000 m² réhabilités et 9 000 m² construits", précise Bérick Igigabel, le proviseur. Installé sur 7 ha, le lycée est une petite ville avec près de 3 000 élèves, enseignants et employés. Le chantier qui s'engage est considérable. La Région a décidé d'investir 46,7 M€. Il faut dire que, depuis la première rentrée en 1959, l'établissement n'a

connu presque aucune rénovation. "Outre la remise à neuf de la structure, ce chantier va permettre d'adapter les locaux aux enseignements qui ont beaucoup évolué depuis les années 60", insiste le proviseur. Chevrollier sera notamment doté de salles informatiques et technologiques modernes et bien équipées. Administration, vie scolaire, centre de documentation, salle d'exposition, cafétéria vont être regroupés autour d'un nouveau bâti-

ment construit au croisement des deux grands axes de circulation. Dessiné par le cabinet d'architectes Logerais, il ressemble un peu au grand hall d'accueil des gares contemporaines: lumineux et spacieux. "Les travaux vont se dérouler par étapes, une succession d'opérations tiroirs. Objectif: perturber le moins possible les enseignements", conclut Bérick Igigabel. Des préfabriqués ont été installés. Pendant les travaux, les cours continuent. ■

À L'HONNEUR

Nicolas Bailly rêve de fortune avec son ampli



Albert

Il est étudiant ingénieur aux Arts et métiers et est persuadé d'avoir la fortune à portée de main. Nicolas Bailly vient de créer un nouvel amplificateur audio. "J'ai redistribué les composants et enlevé le superflu." Le résultat tient sur une carte électronique de 20 cm². Vingt fois plus petit qu'un amplificateur classique! "Et cela avec une qualité de son supérieure," affirme

l'inventeur. Désormais, il doit parvenir à imposer sa technologie au monde de la hi-fi. Angers-Technopole parie sur ce jeune entrepreneur de 23 ans et vient de lui remettre son grand prix 2004 des Passeports pour l'incubation⁽¹⁾. À la clé, un soutien logistique pouvant aller jusqu'à 30 000 €. Passionné de musique, disc-jockey à ses heures, il se rappelle

avoir démonté son premier amplificateur à l'âge de douze ans dans le garage familial. "Les connaissances théoriques, je les ai acquises lors de mes études supérieures en physique et électronique," ajoute-t-il. Après avoir grillé plusieurs centaines de composants, il atteint enfin au cours de l'été 2003 le but recherché. Au même moment, il décroche son ticket d'entrée à l'école des Arts et métiers d'Angers, où il débarque en provenance de Paris, sa ville d'origine. La direction de l'établissement lui offre un soutien décisif. "Aujourd'hui, on en est à la pré-industrialisation. J'ai deux marchés à conquérir: la sonorisation des grands espaces comme les halls de gare et la hi-fi haut de gamme", conclut-il. ■
(1) Angers-Technopole a remis cette année quatre autres passeports pour l'incubation à des projets d'entreprises innovantes.

INITIATIVE

Coup de propre sur cinq quartiers

La Régie de quartiers

Autres exemples: à Monplaisir, propose, pour la deuxième année, une collecte de mégots; au Grand-Pigeon, un vide-cave; à Belle-Beille, un micro-trottoir sur les déchets; et à la Roseraie, un spectacle sur le tri sélectif. Un livret avec l'adresse des déchetteries et des informations sur le passage des éboueurs, la collecte des encombrants... sera distribué. Les habitants pourront également visiter la déchetterie-recyclerie d'Emmaüs et l'entreprise de recyclage de Tiercé (ci-dessous). ■

proposée, pour la deuxième année, une collecte de mégots; au Grand-Pigeon, un vide-cave; à Belle-Beille, un micro-trottoir sur les déchets; et à la Roseraie, un spectacle sur le tri sélectif. Un livret avec l'adresse des déchetteries et des informations sur le passage des éboueurs, la collecte des encombrants... sera distribué. Les habitants pourront également visiter la déchetterie-recyclerie d'Emmaüs et l'entreprise de recyclage de Tiercé (ci-dessous). ■



Jean-Patrice Campion/Archives

LE CHIFFRE

300 pompiers

ont pris part à l'exercice reproduisant les conséquences d'une explosion d'usine, sur le site ardoisier de l'école des sapeurs-pompiers de Maine-et-Loire à Trélazé, du 15 au 17 mars, avec la sécurité civile.



Thierry Bonnet

NOUVEAU

Souffle 49: pour mieux soigner l'asthme

30 000 asthmatiques diagnostiqués en Maine-et-Loire. 1 500 décès par an en France dont de très jeunes patients. "L'asthme est une maladie chronique. On n'en guérit pas, mais il existe des traitements de fond efficaces. Malheureusement, un patient sur deux néglige son traitement," alerte Hakima Ouksel, pneumologue au CHU. Afin d'aider les patients, enfants et adultes, à mieux comprendre leur maladie, prévenir les crises d'asthme, mieux gérer leur traitement au quotidien, mais aussi améliorer leur environnement et leur qualité de vie, des professionnels de santé (pneumologues, allergologues, pédiatres, généralistes, infirmières, kinésithérapeutes...) viennent de créer



Le 4 mai, portes ouvertes à l'Espace Souffle et Santé.

le réseau de soins Souffle 49. Objectif: constituer un partenariat autour des patients. En complément, ils ont ouvert l'Espace Souffle et Santé auprès d'Anjou Prévention Santé, avec des permanences d'information et des

séances d'éducation thérapeutique. Des portes ouvertes y sont organisées le 4 mai, de 10 h à 18 h, à l'occasion de la journée nationale de l'asthme. ■
Espace Souffle et Santé, 7, rue du Parvis-Saint-Maurice, 02 41 05 07 05.

PRATIQUE

Angers-Habitat ouvre quatre agences

Angers-Habitat décentralise son activité et ouvre quatre agences de proximité dans la ville. Objectif: être plus près des locataires pour apporter un meilleur service de proximité; mieux assurer certaines missions comme le nettoyage des parties communes, l'entretien des abords, la collecte et l'enlèvement des encombrants. Améliorer aussi le traitement des réclamations techniques (fuites, problèmes de serrure...). Enfin, créer ou développer les partenariats avec les autres acteurs de terrain: contrat de ville, associations de locataires, caisse d'allocations familiales...

Deux premières agences ouvrent dès avril au 34, bd des Deux-Croix, 02 41 27 20 68 pour le pôle "Grand-Pigeon - Deux-Croix - Banchais - Monplaisir" et au 10-12, place de la Dauversière, 02 41 72 18 72, pour le pôle "Belle-Beille - Lac-de-Maine". Les autres seront créées sur les secteurs "Angers Sud Roseraie" et "Verneau-Capucins-Doutre-Centre" dans l'année. Chaque agence compte une petite vingtaine de personnes avec un responsable, les actuels gérants de secteur et les agents de proximité. Les permanences ont lieu du lundi au vendredi, de 11 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30. ■



L'équipe de Secours populaire dans ses nouveaux locaux.

ZOOM

Le Secours populaire dans ses nouveaux locaux

Rue Albéric-Dubois, le Secours populaire a ouvert son nouvel espace Solidarité. Il peut accueillir les 15 000 personnes qu'il aide chaque année sur l'agglomération. Ces locaux sont mis à disposition par la Ville qui a rénové d'anciens entrepôts. L'association était jusqu'à présent hébergée dans des bâtiments démolis pour la construction du théâtre du Front-de-Maine. Le responsable, Madeg Bourdinière, et la trentaine de bénévoles sont ravis de leurs nouvelles installations: "pratiques, confortables, lumineuses". Le bâtiment offre un accueil, un coin livres, un vestiaire, un espace mobilier et un lieu de

stockage de produits alimentaires. Une salle va permettre la mise en place de nouveaux services: écrivain public et ateliers d'informatiques. Stéphane Lepage, responsable départemental, est lui aussi satisfait: "On peut désormais recevoir dans de meilleures conditions des personnes souvent en situation difficile. On peut discuter tranquillement autour d'un café, et ça, c'est important." ■

Espace Solidarité, 1, rue Albéric-Dubois. Ouvert lundi et vendredi, de 14 h à 16 h 30, et mercredi, de 9 h à 12 h. Braderie ouverte à tous le 2^e samedi du mois, de 9 h à 12 h. Prochain rendez-vous, le 17 avril. Tél.: 02 41 25 11 75.

À SUIVRE

Les Halles: le chantier a démarré

Le chantier des Halles vient de prendre sa vraie dimension avec le début de la déconstruction de l'intérieur du bâtiment. Elle devrait durer jusqu'à la mi-avril. Dès cette phase terminée, la démolition complète du bâtiment commencera, pour s'achever courant mai. Le plan de circulation en vigueur actuellement ne changera pas jusqu'en juillet, date à laquelle les rues Plantagenêt et Baudrière seront toutes les deux fermées

jusqu'en novembre. La rue Baudrière sera rouverte à la circulation début décembre, afin de faciliter les fêtes de Noël. Jusqu'en mai 2005, date prévue pour l'ouverture du nouveau centre commercial, les Angevins seront tenus au courant de l'évolution du chantier, en continu. Des mascottes, Alfred et Alice, ont été créées pour cela, elles ont déjà fait leur apparition sur la signalétique. Par ailleurs, un local d'information animé par la Ville,

la chambre de commerce et la société Apsys, a été installé 67, rue Saint-Laud. On peut y voir la maquette des futures halles. Une plaquette d'information y est également disponible et Véronique Thierry, la permanente, répond à toutes les interrogations concernant le projet. ■

Local d'information, 67, rue Saint-Laud. Permanences du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Tél.: 02 41 20 54 41.



Le chantier des halles va s'accélérer avec la démolition intérieure des halles.

65 M€ d'investissement po

Le budget 2004 se veut offensif. Dans une période économique toujours incertaine, la Ville va investir près de 65 M€. Un record ! Au programme : théâtre du Front-de-Maine, rénovation urbaine et services de proximité. Le budget s'élève à 242,5 M€.

“ Ce budget à l'investissement record n'est possible que grâce à la bonne santé financière de notre Ville, a expliqué le maire, Jean-Claude Antonini. Ce n'est pas une petite performance comparée aux villes de taille équivalente. ” Le taux d'investissement par habitant place Angers dans le peloton de tête et, cela, sans augmenter les impôts des ménages. Un tel investissement a plusieurs objectifs. Il s'agit de renforcer l'attractivité de la ville et d'améliorer les services rendus aux habitants. *“Injecter ainsi 65,62 M€, c'est aussi apporter un soutien considérable à l'économie et aux entreprises locales, donc à l'emploi,”* précise Jean-Claude Antonini. Pour 2004, plusieurs grands projets prennent le relais des travaux du musée des beaux-arts et du complexe Jean-Bouin. Le re-

nouvellement urbain est un de ces grands chantiers. D'ici à cinq ans, il va profondément redessiner les cinq quartiers : la Rose-raie, Belle-Beille, le Grand-Pigeon, Verneau et Monplaisir. Cette année, la Ville va y investir directement 8 M€ et, ainsi, accompagner par une multitude d'opérations de proximité (urbanisme, voirie, équipements) les grands travaux de rénovation du logement social entrepris par les bailleurs sociaux avec le soutien de l'État.

Début du chantier pour le théâtre “Le Quai”

Autre opération importante qui débute : les travaux au théâtre du Front-de-Maine, qu'il faut désormais appeler “Le Quai”. Les premiers coups de pelleuse viennent d'être donnés. L'ancien Beurepaire va laisser sa place à un bâtiment très lumineux, fait de verre, d'aluminium et de pierre, comprenant deux salles de spectacles (900 et 400 places). L'ouverture est prévue fin 2006. Le théâtre “Le Quai” s'inscrit dans le projet municipal de reconquête des berges de la Maine. L'aménagement piétonnier aux abords du futur centre commercial de Halles participe à cette même volonté. Un centre plus attractif est également l'objectif visé par la rénovation des abords

(suite page 10)

CIRCULATION, STATIONNEMENT ET DÉPLACEMENT



Jean-Patrice Campion

MONTANT	PART DU BUDGET
14,71 M€	22,42 %
PRINCIPAUX POSTES	
Acquisition parking Thiers-Boisnet	3,75 M€
Aménagement des abords des Halles	1 M€
Aménagement de la place Saint-Éloi	850 000 €

ENVIRONNEMENT, PARCS, JARDINS



Thierry Bonnet

MONTANT	PART DU BUDGET
5,66 M€	8,63 %
PRINCIPAUX POSTES	
Jardin du musée des beaux-arts	480 000 €
Ferme de l'île Saint-Aubin	400 000 €
Restructuration centre technique des espaces verts	257 000 €

SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT, ZONES D'AMÉNAGEMENT



Thierry Bonnet

MONTANT	PART DU BUDGET
5,24 M€	7,98 %
PRINCIPAUX POSTES	
Fonds d'intervention pour l'habitat social	2,3 M€
SARA (participation aménagement)	1,07 M€
CCAS (subventions d'équipement)	380 000 €

SPORTS ET LOISIRS



Thierry Bonnet

MONTANT	PART DU BUDGET
4,72 M€	7,19 %
PRINCIPAUX POSTES	
Centre d'hébergement du Lac-de-Maine	948 200 €
Restructuration de la piscine Jean-Bouin	700 000 €
Travaux de la piscine André-Bertin	600 000 €

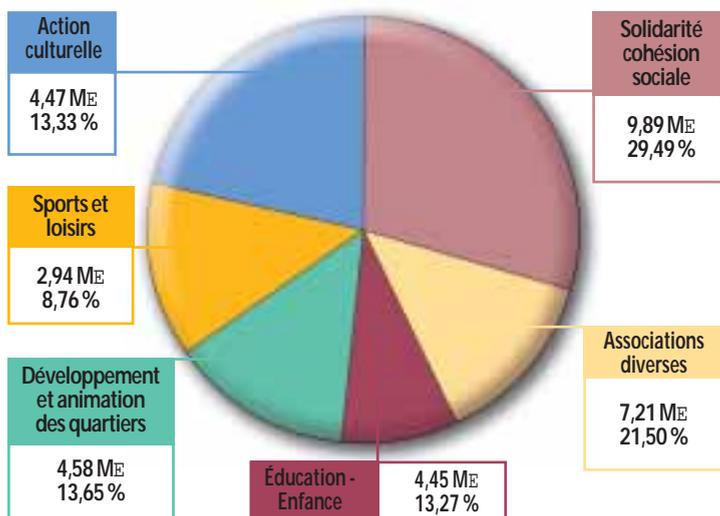
ACTION CULTURELLE



Thierry Bonnet

MONTANT	PART DU BUDGET
9,54 M€	14,54 %
PRINCIPAUX POSTES	
Travaux du théâtre “Le Quai”	2,7 M€
Lancement du musée des beaux-arts	500 000 €
Tour Saint-Aubin	320 000 €

Subventions (33,54 M€)



pour soutenir l'activité

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE*



MONTANT

1,37 Me

PART DU BUDGET

2,09 %

PRINCIPAUX POSTES

Parc-expo	250 000 €
Centre des congrès	250 000 €
Fonds d'aide à la coopération	220 000 €
Étude projet Médiéva	185 000 €

* Avec Angers-Agglomération, les investissements économiques et de recherche atteindront 10,77 M€.

RÉNOVATION URBAINE*



MONTANT

8 Me

PART DU BUDGET

12,19 %

PRINCIPAUX POSTES

Opérations d'urbanisme	2,75 M€
Terrain synthétique du stade Marcel-Denis	1 M€
Voirie	975 140 €
Chantier parcs et jardins à Verneau	880 000 €
Salle familiale du Hutreau	500 000 €
Réhabilitation de la salle Mermoz	480 000 €
Plateau sportif Montaigne	370 000 €
Cybercentre du Daguenet	101 300 €

* Les bailleurs sociaux prennent en charge la réhabilitation des logements.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, SERVICES À LA POPULATION, COHÉSION SOCIALE, SÉCURITÉ



MONTANT

0,67 Me

PART DU BUDGET

1,02 %

PRINCIPAUX POSTES

Maison des services publics du Lac-de-Maine	250 000 €
Agrandissement de centre information jeunesse	188 260 €

BATIMENTS ET INFORMATIQUE



MONTANT

8,34 M€

PART DU BUDGET

12,71 %

PRINCIPAUX POSTES

Transfert de services municipaux	757 400 €
Plate-forme informatique communautaire	565 250 €

Investissements (65,62 M€)

DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION DES QUARTIERS



MONTANT

0,90 Me

PART DU BUDGET

1,37 %

PRINCIPAUX POSTES

Maintenance des maisons de quartier	266 600 €
Salle des anciens du quartier des Banchais	91 500 €

ÉDUCATION, ENFANCE



MONTANT

6,47 M€

PART DU BUDGET

9,86 %

PRINCIPAUX POSTES

Restructuration de l'école Alfred-de-Musset	2,08 M€
Travaux de maintenance dans les écoles	1,07 M€
Informatisation des écoles	76 000 €

(suite de la page 8)

du musée des beaux-arts. "Mais à côté de ces projets visibles, n'oublions pas la qualité du service public municipal! Il permet de corriger certaines inégalités et d'améliorer la qualité de vie," affirme le maire. Pour 2004, on peut noter la création de cinquante-sept places supplémentaires dans les structures de garde d'enfants, qui viennent se combiner avec le lancement de garderies périscolaires dans plusieurs écoles.

Aide aux associations

Enfin, la Ville offre une aide accrue aux associations et permet en particulier la pérennisation de trente emplois jeunes. Les subventions représentent cette année un budget de 33,54 M€, en hausse de 2,3 %. "Il s'agit une nouvelle fois d'afficher notre soutien au milieu associatif et à ses nombreux bénévoles, qui tiennent une place essentielle dans notre société trop souvent individualiste," conclut Jean-Claude Antonini. ■

trois questions à

André Despagnet

Maire-adjoint aux Finances



Comment Angers parvient-elle à obtenir un tel niveau d'investissements ?

Ce chiffre record d'investissements est étroitement lié au très fort niveau d'épargne brute que la Ville parvient à dégager chaque année. Sur 100 € de recettes de fonctionnement, 75 € servent à payer les dépenses courantes de fonctionnement. Il reste donc 25 €, c'est l'épargne brute qui va être utilisée pour financer l'investissement. Et, comme la dette de la Ville a été réduite à zéro, cette somme ne se trouve pas rognée par les annuités de remboursement d'emprunt. C'est donc autant d'argent qui va permettre à la Ville d'autofinancer ses équipements.

Comment se place Angers par rapport aux autres villes ?

Quand on compare tous ces indica-

teurs, Angers a une place plus que confortable par rapport aux communes de la même strate⁽¹⁾. L'épargne brute de la Ville représente 25 % de ses recettes de fonctionnement, la moyenne des autres communes se situe entre 12 et 15 %. Ceci s'explique par des dépenses de fonctionnement moins importantes et, surtout, par l'endettement zéro.

Au vu des évolutions récentes, la comparaison est aujourd'hui encore plus flatteuse pour notre ville. Les données financières d'Angers restent globalement stables alors que les autres villes ont vu leur épargne brute fortement diminuer. En effet, les communes se retrouvent de plus en plus asphyxiées par leur niveau d'endettement. Deux possibilités s'offrent alors à elles : augmenter les impôts ou réduire l'investissement. Nombreuses sont contraintes de faire les deux, d'autant que l'État se désengage de plus en plus au niveau de ses dotations aux collectivités locales.

Et concernant les impôts à Angers ?

Notre gestion vertueuse nous permet de maintenir l'investissement sans augmenter les impôts des ménages. Et même en les diminuant en euros constants car l'augmentation

est inférieure à l'inflation. C'est donc un plus pour le pouvoir d'achat des Angevins. Même si cela peut paraître anodin sur une année, cela est loin d'être négligeable sur plusieurs exercices. D'autant que nous pratiquons cette politique depuis déjà vingt ans. Rien que depuis 1996, la baisse d'impôts est de 4 % en euros constants. Angers est d'ailleurs, pour la taxe d'habitation, la ville la moins imposée de France dans sa strate. C'est très important car la taxe d'habitation est l'impôt que tout le monde paie. C'est donc aussi un choix social de la maintenir à un faible niveau.

(1) Moyenne des communes de 100 000 à 300 000 habitants, chiffres direction générale des collectivités locales (ministère de l'Intérieur).

le débat

Suite à un problème d'envoi de courrier, le débat d'orientations budgétaires n'avait pu se tenir correctement lors du conseil municipal du 26 janvier. C'est pourquoi, il s'est déroulé lors d'une séance exceptionnelle, le 15 mars.

Jean-Claude Antonini

maire d'Angers

Nous sommes fidèles aux engagements pris par l'équipe municipale devant nos concitoyens. Il s'agit d'un tour de force en cette période économique incertaine. D'autant que l'État se décharge de plus en plus sur les collectivités locales sans pour autant compenser financièrement toutes ces nouvelles missions. Malgré cela, nous parvenons à maintenir la pression fiscale en dessous de l'inflation et à atteindre un niveau record d'investissement, tout en renforçant la qualité du service public municipal.

Laurent Gérard

minorité (Servir Angers)

Il faut bien reconnaître que le contexte national et même international est très incertain. Au niveau local, le contexte écono-

mique comporte aussi de nombreuses incertitudes. Si on met en perspective le budget de l'Agglomération avec celui de la Ville, le résultat est moins positif que votre présentation ne le laisse croire. Je pense également qu'il faut mieux maîtriser les dépenses de fonctionnement qui connaissent depuis quelques années une dérive alarmante. Enfin, vis-à-vis des associations, il faut avoir un discours de responsabilité. La Ville ne peut pas tout financer, le bénévolat doit demeurer la colonne vertébrale du monde associatif.

Bernard Dupré

minorité (Servir Angers)

Je m'inscris dans la continuité de ce que vient de dire Laurent Gérard. Nous proposons plusieurs pistes de réflexion pour mieux adapter le budget aux réalités économiques. Tout d'abord, nous pensons que les impôts restent trop élevés à Angers. Les Angevins sont 20 % moins riches que les habitants des villes de même taille. Il faut leur offrir un meilleur pouvoir d'achat. Bien sûr, ceci ne sera possible que si, dans le même temps, nous par-

venons à stopper l'inflation des dépenses. Je pense qu'il faut veiller à ne pas faire augmenter de manière inconsidérée la masse salariale. En outre, il faut certainement faire plus de choix dans la distribution des subventions. On peut légitimement s'interroger sur l'efficacité de la politique d'arrosage systématique qui plombe le budget. Quant au niveau d'investissement : sommes-nous là pour battre chaque année des records ? Je pense qu'il faut plus d'investissement en faveur de l'emploi. Enfin, un recours plus systématique à l'emprunt, dans la mesure du raisonnable, donnerait certainement un peu d'oxygène au budget.

André Despagnet

maire-adjoint

Difficile de faire mieux que notre politique fiscale. Quand on regarde les villes de la même taille, Angers reste une des dernières à ne pas augmenter ses impôts. Notre taxe d'habitation est une des plus basses de France. C'est vrai, le foncier bâti est relativement élevé. Mais, je le rappelle une nouvelle fois, il s'agit là d'un

choix politique social : le premier impôt étant payé par le plus grand nombre et le second seulement par les propriétaires. Quant à l'augmentation des budgets de fonctionnement, elle provient des nouveaux services que nous offrons. Concernant les subventions : je ne vois pas très bien comment justifier une baisse auprès du monde associatif qui s'investit dans la vie locale et crée du lien social. Enfin, au sujet de l'emprunt, j'insiste : emprunter, c'est devoir rembourser des intérêts aux banquiers, soit autant d'argent de moins pour les investissements.

Daniel Raoul

maire-adjoint

Nous ne baissions pas plus les impôts car nous voulons maintenir une qualité de service très élevée. Et, cela a un coût. D'autant que notre politique a toujours été de permettre au plus grand nombre, quels que soient ses revenus, d'avoir accès à ces services. Les tarifs proposés dans les équipements municipaux sont donc calculés au plus juste. Cela fait aussi partie de notre politique sociale.

Margaret Pery

minorité (sans étiquette)

Je ne peux pas me déclarer entièrement satisfaite du budget proposé, mais j'y vois beaucoup de bonnes choses. C'est pourquoi, je le voterai. L'opposition systématique ne sert à rien. Personne ne peut s'opposer à un fort niveau d'investissement, c'est important pour notre économie et donc pour l'emploi. Je tiens aussi à me féliciter de la qualité des nouveaux équipements comme la piscine Jean-Bouin et le musée des beaux-arts. Je reste néanmoins ennuyée par le haut niveau du foncier bâti. C'est vrai, il concerne les propriétaires, mais ces derniers, quand ils louent leurs biens, repercutent indirectement cet impôt dans les baux.

Le 29 mars, le budget a été adopté par 49 voix pour (celles de la majorité, plus les votes de Margaret Pery et Solange Thomazeau, toutes deux de la minorité et désormais sans étiquette) et dix voix contre, celles du groupe Servir Angers, minorité.

Soutien au sport amateur

Le soutien de la Ville au sport amateur a fait l'objet de plusieurs délibérations. Les subventions de fonctionnement aux sociétés sportives et aux fédérations scolaires et universitaires s'élèvent à près de 647 000 €. Elles seront réparties sur proposition de l'office municipal des sports, selon la nature de l'activité, le nombre de licenciés, de cadres techniques, des déplacements...

La Ville verse également des subventions aux associations sportives dont l'activité est d'intérêt public. Une convention est signée lorsque ces aides dépassent 23 000 €. Pour 2004, sont concernées Angers Natation, Angers Nat synchro, Angers Nautique, Angers Tennis club, Angers Tir sportif, AS Lac-de-Maine, ASGA, AC Belle-Beille, Canoë-kayak club angevin, CSJB, Croix-Blanche, ENA, ES Saint-Léonard basket, Handisport région angevine, Intrepide, NDC, SCO, La Vaillante.



Angers Nat synchro en démonstration à la piscine Jean-Bouin.

La Ville renouvelle aussi l'opération Partenaires Club. Objectif : faciliter l'inscription des jeunes (6-17 ans), en prenant en charge les deux tiers de la licence. Les 390 dossiers reçus pour la saison représentent une charge de 21 179 € ; 13 210 € pour la Ville, 7 968 € pour la direction départementale de la Jeunesse et des Sports.

Enfin, 14 920 € au total sont accordés aux sociétés organisant des manifestations publiques, réparti entre l'Intrepide-athlétisme pour les 10 km Twiner le 31 mai; Angers tennis club pour le tournoi Future, début avril; le SCO athlétisme pour Angers-Pellouailles, le 11 avril; et l'association Sport développement pour les Sportifolies, les 8 et 23 mai. ■

Un sixième centre de santé

Bamako aura un sixième centre de santé communautaire (CES-COM). Cinq ont déjà été réalisés par les associations de santé maliennes avec le soutien d'Angers. Ils fonctionnent de manière efficace. Le sixième centre, dans le quartier de Hamdallaye, sera géré par l'association de santé communautaire du quartier.

Le centre, construit sur un terrain de 1 750 m² cédé par le District de Bamako, comprendra des sections consultation et soin, une maternité et un centre de vaccination. Les services angevins élaboreront le projet, en collaboration avec les Bamakois. Le suivi des travaux sera confié à l'asso-



Le centre de santé de Bolibana a été inauguré en décembre.

ciation française des Volontaires du progrès. Angers cédera les locaux réalisés au District de Bamako, qui les mettra à disposition de la commune pour attribution à l'association. Ce partenariat fait l'objet d'une convention.

Le coût de l'opération, 152 450 €, sera pris en charge par Angers au titre du partenariat Angers-Bamako. Une participation financière sera sollicitée auprès de la Région et d'autres partenaires. Le partenariat avec Bamako s'étend également au domaine culturel. Angers va doter de deux projecteurs de cinéma le Palais de la culture de Bamako. Ces appareils, venant du centre de congrès d'Angers, qui ne les utilise plus, remplaceront deux projecteurs hors d'usage. Le ministère malien de la Culture apporte une participation financière de 6 000 € à l'opération, d'un montant total de 25 000 €. ■

Le "PADD" fait son chemin

Le Plan local d'urbanisme (PLU) centre est en cours d'élaboration. "Remplaçant le plan d'occupation des sols, il ne vise plus à édicter un règlement pour chaque commune mais définit un projet de territoire", souligne Monique Pirotais, maire-adjoint, Angers, Avrillé, Saint-Barthélemy-d'Anjou et Trélazé, qui concentrent 75 % de la population de l'agglomération.

"Élément primordial du PLU, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a été présenté aux élus angevins. Ce document définit les grandes orientations d'aménagement : développer l'offre économique et commerciale ; maîtriser les développements urbains et renouveler la ville ; développer modes de dé-

placements doux et transports publics et compléter le réseau routier ; encourager les multi-polarités et valoriser le potentiel touristique ; renforcer les liens avec les espaces naturels, notamment la Maine. Le bilan des débats des différents conseils municipaux sera fait en conseil d'agglomération en mai ou en juin. ■

TOURISME

La Ville et l'Agglomération sollicitent de la Région un contrat de "Pôle touristique urbain", afin de favoriser toutes leurs actions de développement du tourisme. L'enveloppe prévue par la Région est de 190 000 €, abondée par l'État à hauteur de 100 000 €.

Trois équipes ont présenté des études de définition pour la création de Médiéva, équipement touristique et culturel sur le thème du Moyen-Âge. L'agence parisienne "Maîtres du rêve" a été retenue. Le marché de maîtrise d'œuvre s'élève à près de 1 M €.

Les nouveaux tarifs des séjours d'été et d'automne du village vacances de Lamoura sont applicables à la fin des vacances scolaires de printemps. Par jour, 33 € pour un adulte à partir de 13 ans, 30,50 € de 6 à 12 ans, 25,60 € de 2 à 5 ans, gratuit pour les moins de 2 ans. Transport par car aller-retour, 60 €.

SPORT

Le stade Marcel-Denis, à Monplaisir, va être réhabilité : aménagement d'un terrain de football éclairé de 105 m sur 68 m en gazon synthétique et d'une piste droite d'athlétisme avec six couloirs.

Dans l'ensemble constitué du stade Paul-Robin et de la salle Jacques-Millot, à Belle-Beille, un bâtiment neuf va être construit, comprenant six vestiaires pour le football et les arbitres et des sanitaires. Des locaux annexes seront restructurés : rénovation et création d'un hall et d'une infirmerie.

EMPLOI

Deux conventions sont passées avec Promojeunes formation, pour l'encadrement du chantier d'insertion des berges de la Sarthe et de la Maine, et pour la réalisation d'un chantier école à l'école Maria-Montessori, jusqu'en 2005.

La Ville renouvelle, pour 2004, sa participation aux postes en emplois jeunes dans les associations angevines et son aide à leur pérennisation, pour un montant de 557 500 €.

AMÉNAGEMENTS

Un nouveau projet a été établi pour la restauration des extérieurs de l'église Saint-Laud. Il prévoit la réfection du parement en tuffeau, la vérification de la charpente, la réfection de la couverture et la restauration des vitraux.

L'immeuble du 41, place Imbach accueille des services municipaux. Ses façades seront ravalées, les accès modifiés et un ascenseur pour les personnes handicapées installé.

La Ville va aménager un pôle de quartier dans un ancien local commercial au 49, rue Saint-Nicolas, qu'elle acquiert pour 137 800 €.

Angers Habitat contracte un emprunt de 245 000 € garanti par la Ville pour la réhabilitation de 245 logements rue du Vallon et rue de la Chambre-aux-Deniers.

CULTURE

Des subventions au titre du Fonds d'intervention culturelle sont attribuées à la Société angevine de philosophie (2 300 €), à la société Octave Mirbeau (760 €), à l'Inter-CE DACC 49 (2 500 €), à l'association Le Chant des mots (5 000 €) à l'association RAconte (3 000 €), à Cinéma parlant (3 500 €), à l'association pour la Connaissance, la sauvegarde et la promotion des orgues de Maine-et-Loire (4 000 €), à Flux (1 875 €), à Jo Bithume (2 500 €), à l'association Arts et cultures de l'Ensam (800 €), à Mel'Angers (350 €), à l'association Supervision (580 €) et à l'association de danse et de recherche chorégraphique, compagnie Olivier Bodin (2 000 €).

Opposition
Groupe "Servir Angers"

Un budget qui ne prépare pas l'avenir

27 ans de pouvoir... ! Une nouvelle fois le vote du budget a donné lieu à une autoglorification de la politique municipale au mépris du quotidien des Angevins les plus démunis, pour qui la vie n'est peut-être pas belle, au mépris des chômeurs ou des entrepreneurs dont la priorité est le développement économique et l'emploi, grand absent de ce projet.

Lors de ce débat le groupe "Servir Angers" a mis l'accent sur :

1) La maîtrise des dépenses de fonctionnement

L'inflation incontrôlée des dépenses de fonctionnement depuis 3 ans (de 20 %, avec + 5 % à nouveau cette année) est néfaste pour préparer l'avenir.

La municipalité, dans le contexte socio-économique difficile d'aujourd'hui, ne contrôle plus ses dépenses de fonctionnement. Pourtant les appels à une meilleure maîtrise, venant de droite comme de

gauche, n'ont cessé depuis des années, à l'agglomération comme à la municipalité.

Cet objectif est un outil de bonne gestion. Cette inflation incontrôlée est néfaste pour l'avenir d'Angers. Certes cela nécessite d'avoir le courage politique de dire non à certaines dépenses et de refuser de tomber dans un "clientélisme" visant à se protéger des échéances futures. Pour nous l'augmentation de ces dépenses ne peut dépasser l'inflation. Jean Monnier avait su les contenir à un niveau inférieur à la moyenne des villes françaises. La nouvelle politique en ce domaine n'est pas susceptible de nous permettre de préparer au mieux l'avenir des Angevins.

2) Anticiper la dégradation de la situation financière de l'Agglomération.

De nombreux vice-présidents se sont inquiétés de la dégradation financière de l'agglomération

due, là encore, aux dépenses de fonctionnement.

Notre groupe, par souci de responsabilité, a proposé la création d'une commission conjointe majorité-opposition, afin de réfléchir ensemble aux solutions possibles permettant d'enrayer cette dégradation financière.

La majorité semble vouloir dissocier totalement l'une de l'autre. Elle refuse ce travail commun et n'entend aucune de nos propositions. C'est une erreur que nous paierons gravement par la suite, par manque d'anticipation et d'écoute.

3) Prendre en compte la situation des Angevins.

La Pression Fiscale exercée sur les Angevins est en moyenne 20 % plus élevée que celle des habitants des villes de même taille. Dans le même temps, le Revenu par habitant est de 20 % plus faible (Source DGF, ministère de l'économie et des finances).

Derrière les effets d'annonce de la majorité "nous n'augmentons pas les impôts des Angevins", la responsabilité du groupe "Servir Angers" est de dire :

- C'est faux ! les impôts des ménages angevins augmentent, puisque systématiquement la municipalité oublie de citer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui a augmenté de près de 25 % en 3 ans, chacun peut le constater de visu sur sa feuille d'impôts locaux.

- Au vu des revenus par habitant, la pression fiscale est forte au détriment des contribuables. Le très haut niveau de la taxe foncière sur le bâti peut jouer un rôle dissuasif pour ceux qui voudraient acquérir un logement, en particulier les Angevins les plus modestes. L'accession à la propriété ne doit pas être le privilège des riches. C'est une question de justice sociale !

Enfin, nous avons été élus sur un autre projet, au regard no-

tamment de la politique d'urbanisme, de la qualité du logement, de l'environnement, du développement économique et de l'emploi... Refusant le clientélisme et l'auto-satisfaction de 27 années de pouvoir, nous avons proposé un projet dynamique et ambitieux tourné vers la création de richesse et l'emploi. Nous voulons rester fidèles à ces engagements que nous croyons justes pour les Angevins et utiles pour la ville. C'est pourquoi nous avons voté contre ce projet.

Vos élus du Groupe Municipal "Servir Angers"

UMP - UDF - Cap 21 - DvD
L. Gérault, R. Branchereau-Massigoux,
B. Caillard-Humeau,
I. de Bodinat, J. Delin,
P. Descamps, B. Dupré,
R. Felgines, I. Martin-Krumm,
B. Sublard

Contact : 02 41 05 40 37

Majorité "Aimer Angers"

Une année 2004 pleine de projets pour les Angevins

Le Budget Primitif est traditionnellement l'occasion de tracer les perspectives de l'année en cours.

Notre chemin en 2004 continuera sur la voie du développement durable : respectueux des hommes et de leur environnement, il sait aussi faire place à un fort développement.

Fait marquant dans un contexte national morose où l'État se désengage partout alors que les plus faibles ont plus que jamais besoin de son soutien, Angers investira cette année encore une somme record, sans que la feuille d'impôt des Angevins s'en ressentent. En 2004, les taux resteront inchangés. Cet engagement constant que nous avons pris devant les Angevins, nous continuons à le tenir.

2004 pour Angers, grâce notamment au renouvellement urbain, sera une première étape dans cette volonté municipale de réunir la ville.

Le premier chantier visible sera la profonde opération de renouvellement urbain qu'Angers entreprend sur cinq quartiers : la Roseraie, Grand-Pigeon, Verneau, Monplaisir et Belle-Beille. Habitat, espaces publics, équipements publics seront revisités afin d'améliorer la vie des habitants de ces quartiers. Car toute opération de renouvellement urbain prend sens au service des habitants eux-mêmes et de leur qualité de vie.

2004 sera une année charnière pour nos quartiers.

En 2004, nous continuerons de cheminer sur la voie du

développement durable.

Le développement durable est une vraie orientation depuis 1998. Le conseil municipal de décembre dernier a adopté le troisième plan d'actions "Angers, ville durable". Le chemin est donc tout tracé pour 2004 avec la mise en place d'un plan de déplacements pour les personnels de la ville, la mise en place d'un observatoire des bonnes pratiques locales, le recours plus systématique aux achats écoresponsables.

Aider les Angevins à trouver leur place et à s'épanouir pleinement à Angers, c'est, au-delà des quartiers, leur offrir un service public de qualité.

Le service public est quelquefois malmené dans notre pays. On le considère trop

souvent comme une charge avant de le considérer comme une chance. Lui seul protège les plus fragiles d'entre nous.

L'amélioration du service public se traduira concrètement dans de multiples domaines : personnes âgées, petite enfance, voirie, enseignement...

La création de quatorze garderies du matin dans les écoles angevines, le lancement d'une nouvelle micro-crèche qui sera mise en service en 2005, le renforcement des assistantes maternelles, en sont l'illustration concrète.

Toutes ces actions permettent aussi d'accélérer le développement de notre territoire au service de l'emploi.

Les projets ne manquent pas

pour Angers. La volonté non plus. Cette volonté, ce sont 65 millions d'euros, sans compter l'action de l'agglomération, qui seront investis par la ville en 2004, moyen non seulement de garantir l'activité de demain mais aussi de soutenir celle d'aujourd'hui. La qualité de gestion des élus angevins est saluée par tous les observateurs : elle permet aujourd'hui de dégager les moyens d'agir. C'est ce qui donne aux Angevins la maîtrise de leur avenir sans compromettre la capacité des générations futures à assurer le leur.

Vos élus de la majorité "Aimer Angers"

Dans deux mois Angers retro

Le 17 juin, le musée des beaux-arts rouvrira ses portes. À deux mois de l'inauguration et à l'issue de six années d'un chantier gigantesque, la pression monte.

Dans toutes les pièces du musée, s'affaire une multitude d'ouvriers et de techniciens. L'accrochage des œuvres est en cours. Le parcours beaux-arts devrait être terminé fin avril. Suivra l'agencement des salles consacrées à l'histoire d'Angers, puis la mise en place début juin des deux premières expositions temporaires : une rétrospective Niki de Saint-Phalle et le chantier vu par le photographe Bogdan Konopka.

"Chaque jour amène son lot de détails à régler, constate Patrick Le Nouène, le conservateur en chef. Il faut relire les catalogues, répondre aux sollicitations, finaliser le recrutement..." Dans l'ancien musée, seulement quatre agents s'occupaient de l'accueil, de la maintenance et de la sécurité. Désormais, ils seront vingt-trois. Avec le nouveau musée, Angers va jouer en première division.

Un des plus grands musées de province

"Si on ose un classement des grandes villes, l'équipement angevin se situe juste derrière ceux de Lyon, Marseille et Lille, précise

La galerie Beaurepaire est déjà prête pour accueillir les visiteurs.



Thierry Bonnet

Patrick Le Nouène. *C'est l'aboutissement de dix années de travail.*" Le principe du projet a été validé en 1994. Et, depuis 1998, l'ancien musée a laissé la place à un immense chantier de rénovation et d'agrandissement.

Parallèlement, un autre chantier beaucoup plus discret s'est déroulé dans les réserves. Parmi les 1500 œuvres, il a fallu choisir celles qui prendront place dans

la nouvelle collection. Le parcours beaux-arts proposera 400 œuvres, deux fois plus qu'auparavant.

Parcours ludique

"Nous avons tout remis à plat, explique Patrick Le Nouène. Nous avons placé devant nous des feuilles blanches représentant les futures cimaises. Puis, nous avons fait des propositions en piochant parmi les vignettes des œuvres en miniature. Nous devons tenir compte de la chronologie, des écoles de peinture et de sculpture, des volumes... Nous avons voulu un parcours ludique où les œuvres se répondent, se comparent, s'opposent. Le visiteur ne doit pas être passif."

Grâce à cette opération, les quatre conservateurs ont pu faire un point précis des possessions de la Ville. Patrick Le Nouène balaye la critique qui voudrait qu'Angers n'ait pas une collection attractive: *"Le point fort est le XVIII^e siècle. Nous avons une faiblesse sur l'art contemporain que*

nous avons commencé à combler avec des acquisitions significatives. Enfin, nous avons redécouvert une richesse endormie: un ensemble remarquable de paysages d'Italie du début du XIX^e siècle dont un Corot, un Bodinier et un Barbot."

Aujourd'hui, peu d'œuvres sont déjà installées à leur place définitive. Au fil des salles, des sculptures encore empaquetées attendent leur socle. Les tableaux, quant à eux, circulent sur d'immenses chariots. Dans d'autres pièces où les conditions de température et d'humidité sont en cours de réglage, de simples photocopies occupent la position des futurs tableaux afin d'offrir aux conservateurs un premier aperçu. *"La période d'accrochage n'est pas la plus facile, confie Patrick Le Nouène. Il existe parfois une différence entre ce qu'on a prévu et la réalité. Il faut alors revoir sa copie en évitant toutefois que le déplacement d'un tableau provoque une réaction en chaîne."*



Thierry Bonnet

Ci-contre, dernières finitions dans la salle d'expositions temporaires.

Même si le musée est encore bien loin de sa configuration définitive, sa visite laisse déjà entrevoir ce que sera le futur équipement. On ne peut qu'être impressionné par la beauté des lieux et la grandeur des espaces. On évolue dans un véritable dé-



Patrick Le Nouène dans la future grande galerie du XVIII^e siècle.

Thierry Bonnet

ouve son musée



Ultime restauration avant accrochage.

dale, passant d'une immense galerie à un petit cabinet, de grands formats à des tableaux aux dimensions plus modestes. L'architecture et la couleur jouent également un rôle primordial. L'ambiance est évidemment bien différente entre l'intimité d'une pièce aux poutres apparentes et aux murs rouges, destinée à des œuvres médiévales, et une grande salle blanche et rectangulaire à la vo-

cation contemporaine. "Nous nous sommes adaptés à la géographie et à l'histoire des lieux, souligne Patrick Le Nouène. Ce qui aurait pu être un handicap est devenu une force et une originalité. Nous avons utilisé ces multiples changements de niveaux, d'atmosphères et de volumes pour renforcer l'aspect varié des parcours, pour casser toute monotonie et offrir d'étonnantes perspectives." ■

trois questions à

Monique Ramognino

Conseillère municipale déléguée aux Musées



Comment le musée s'intègre-t-il dans la ville ?

Le musée est au cœur d'un îlot culturel en plein centre-ville comprenant la galerie David-d'Angers, la médiathèque Toussaint, la tour Saint-Aubin et, à deux pas, le château et la Cité. Le secteur sera le passage obligé des piétons venant de la gare et du boulevard Foch en direction du centre-ville. Ils chemineront à travers le jardin des beaux-arts qui est en cours d'aménagement à l'arrière du bâtiment. Il sera également possible de traverser librement le hall d'entrée du musée pour rejoindre la place Saint-Éloi ou s'arrêter à la future cafétéria.

Quels seront les tarifs ?

Le musée proposera des tarifs parmi les plus bas pour ce type d'équipement, afin d'offrir toutes

les cultures à tous les Angevins. Le ticket de base sera à 4 €. De multiples réductions permettront l'accès aux plus modestes. L'entrée sera même gratuite pour les moins de 18 ans. Et, pour 20 € seulement, un passeport donnera accès pendant un an à tous les musées de la Ville ! En outre, les musées d'Angers n'auront désormais plus qu'une seule billetterie, ce qui permettra d'offrir de nombreuses for-

mules répondant aux visiteurs souhaitant découvrir tel ou tel site.

Quels seront les nouveaux services proposés ?

Un service spécifique a été créé afin de développer les offres de découverte. Une multitude d'animations sera proposée à destination de tous les publics. Des visites thématiques offriront une approche transversale des collections autour de sujets comme le portrait ou le paysage. La visite "une heure, une œuvre" permettra de plonger au cœur d'un tableau à la pause de midi. Nous envisageons aussi des ateliers rencontres avec des artistes ou des ouvertures en nocturne. Les scolaires ne seront bien sûr pas oubliés. Et, lors du passage d'une classe, chaque enfant repartira avec une entrée gratuite. Objectif : qu'il revienne avec ses parents.

Petit à petit, le vaisseau se met en route

Gigantesque vaisseau, le musée se met progressivement en route. Comme les salles d'exposition, les coulisses ont été foncièrement modernisées : surveillance 24 h/24, climatisation régulée, éclairage calibré...

Afin d'éviter les intrusions et les vols, vingt-quatre caméras ont été installées tandis que des radars bi-volumétriques détectent mouvements et modifications de température. Une araignée suffit à les déclencher. Portes et fenêtres sont protégées et les tableaux eux-mêmes sont équipés de pastilles de détection. Grosses comme un carré de chocolat, elles détectent tout déplacement de plus de 2 mm. "On sait quelle œuvre et quelle salle sont concernées, souligne Georges Spriet, responsable de la maintenance

et de la sécurité. Le gardien de la salle est aussitôt informé et l'agent de sécurité intervient". Au total, vingt-trois agents assureront l'accueil du public et la surveillance des salles.

De 45 à 55 % d'hygrométrie

Pour la sécurité incendie, tout l'établissement a été équipé de détecteurs de fumée. "Allumer une cigarette suffit à les déclencher," prévient Marc Petit, ingénieur à la Ville, chargé du chantier. "En cas d'incident, le musée est cloisonné en cellules pour circonscrire l'incendie et de puissants extracteurs de fumée sont mis en route", note Georges Spriet. Une climatisation sophistiquée maintient une température idéale pour les œuvres (18 à 22 °C) et un taux d'hygrométrie de 45 à



Dans le poste de sécurité, un agent veille sur le musée 24 h/24.

55 % dans l'édifice, des salles d'exposition aux réserves. Dans la salle d'expositions temporaires, les normes sont encore plus strictes : pas plus de 3 % d'écart. L'éclairage des œuvres a lui aussi été soigné : des ambiances lu-

mineuses ont été créées dans les salles, avec, ici et là, la mise en valeur d'une œuvre particulière. Pour les dessins, plus sensibles à la lumière, un éclairage calibré a été installé. Deux grandes salles bénéficient d'un éclairage zéni-

thal naturel qui peut être atténué ou renforcé à la demande, et une troisième dispose d'un éclairage zénithal totalement artificiel. Dans la salle d'expositions temporaires enfin, les baies au plafond peuvent être plus ou moins occultées jusqu'au noir complet.

2 700 m² ouverts au public

Véritable labyrinthe pour un néophyte, le musée s'étend sur huit niveaux, soit 7 000 m² au total, dont 2 700 m² ouverts à la visite. Ces espaces publics sont évidemment accessibles aux personnes à mobilité réduite. La salle de conférences (90 places) et la salle d'expositions temporaires disposent également d'une boucle magnétique pour aider les malentendants dans leur visite. ■

Jumelage : une charte pour les jeunes

Le jumelage avec Haarlem et Osnabrück fête ses 40 ans tout au long de 2004. Chaque ville organise des manifestations.

Un colloque pour la jeunesse, sur le thème "Comment être un jeune citoyen européen dans sa ville", s'est tenu du 8 au 11 mars. Il a rassemblé quatre-vingt-dix lycéens de première et terminale : vingt d'Osnabrück, vingt de Haarlem et cinquante d'Angers⁽¹⁾.

Ils ont travaillé sur le développement durable au quotidien, avec des ateliers sur l'engagement citoyen, la solidarité et le partage, la protection de l'environnement. "Nous avons été impressionnés par le sérieux de tous les participants", souligne Dominique de Ferrières, adjointe à l'Action internationale.

Un après-midi a été consacré à la rédaction de la "charte du jeune citoyen européen dans sa cité". Dans un premier temps, une classe de Chevrollier est venue présenter un texte préparé en amont avec un professeur de philosophie. "Il y a eu un débat très riche entre eux et les autres jeunes", commente Lise Couëdy, adjointe à l'Écoute active et animatrice de cet atelier. Ils ont ensuite travaillé par petits groupes pour aboutir au texte définitif. La charte a été lue intégralement



par une dizaine de jeunes, puis tous l'ont signé et en ont emporté un exemplaire. Une diffusion large vers les autres lycées des trois villes est prévue.

Dans le cadre de cet anniversaire, deux autres colloques sont prévus. Le 23 avril, une rencontre entre élus et professionnels à Haarlem, sur le thème "Multiculturalité et intégration en Allemagne, France et Pays-Bas". Objectif : aboutir à des

"Nous, jeunes citoyens européens, nous engageons à reconnaître les autres comme nos semblables et nos égaux" : vingt articles comme celui-ci composent la charte du jeune citoyen européen dans sa cité, signée le 11 mars par les participants au colloque.

échanges permanents de connaissances et d'expériences entre les administrations et les associations des trois villes.

Du 5 au 7 mai, Osnabrück accueillera le second colloque pour les jeunes de 15 à 19 ans des trois villes. Au programme, l'environnement et plus précisément la protection des sols. Au lendemain

de cette rencontre, lors de la Mai-woche, fête populaire de printemps, sera inaugurée la présentation de l'exposition "Félins du Monde", réalisée par le Muséum d'Angers. Elle restera sur place jusqu'au 15 août.

À noter aussi un colloque "médiation et sécurité", les 5 et 6 mai à Angers, avec les villes jumelles,

des rencontres sportives à Angers fin mai, entre des clubs d'Angers et d'Osnabrück, et le renouvellement symbolique de la charte de jumelage, en septembre, lors des Accroche-cœurs. ■

(1) Dix élèves de cinq lycées : Saint-Martin, Sainte-Agnès, Joachim-du-Bellay, Chevrollier et Jean-Moulin.

Printemps bio pour les écoliers, les 12 et 13 mai

C'est désormais une tradition : à l'occasion du Printemps bio, qui se déroulera du 6 au 16 mai, les enfants des écoles élémentaires publiques et des centres de loisirs municipaux auront droit à un repas "bio", les 12 et 13 mai.

"Cette action, reconduite pour la troisième année, s'inscrit pleinement dans la démarche de qualité engagée par la Ville en matière de restauration collective", souligne Gilles Mahé, adjoint au maire. Car, au-delà du Printemps bio, l'Éparc remplit une vraie mission d'éducation au goût. C'est le cas par exemple à travers les re-



pas à thèmes ou l'école de cuisine créée l'an passé."

En complément, des animations seront proposées aux écoles : interventions dans les classes d'agriculteurs biologiques et biodynamiques (GABB Anjou) ; visites du jardin bio de la maison de l'environnement ; d'exploitations agricoles et de la cuisine centrale de l'Éparc...

Pour les Angevins, une conférence débat sera organisée avec la coopérative agrobiologique d'Angers sur le thème : "comment manger bio pas cher?", le 5 mai à 20 h, salle Thiers-Boisnet.

Par ailleurs, une animation est prévue l'après-midi du 8 avec des ateliers de jardinage, atelier pour enfants, atelier pain bio... (le lieu reste à préciser). ■
Tél. : 02 41 05 44 18.

Menus

● Le 12 mai, pour les enfants des centres de loisirs municipaux : radis beurre salé, steak haché, purée de courgettes, yaourt nature sucré, pomme au four.

● Le 13, pour les écoliers : carottes râpées, estouffade de bœuf accompagnée de blé ou de riz, camembert pasteurisé, banane.

Forum vacances le 18 avril

Le premier forum vacances va se dérouler le 18 avril aux greniers Saint-Jean. La Ville réunit sous un même toit l'ensemble des organismes à but non lucratif qui mettent en place pour l'été 2004 des séjours, des ateliers ou des stages pour les enfants de 6 à 18 ans et pour les familles. C'est un catalogue très large d'activités qui sera proposé: cela ira de l'animation sportive d'une heure au séjour d'un mois à la montagne ou à la mer.

Le public pourra ainsi "faire son marché". Les fédérations d'éducation populaire tiendront évidemment une place importante. L'idée de cette rencontre est d'ailleurs venue de l'une d'entre elles, l'UFCV, qui organisait déjà depuis deux ans ce type de rendez-vous pour ses prestations vacances.

De nombreuses associations et maisons de quartier auront aussi un stand. Enfin, la Ville sera présente avec ses services Éducation-Enfance et Sports. Les familles pourront ainsi découvrir toutes les animations sportives et culturelles qu'il est possible de suivre à Angers pendant la période estivale. Les centres de loisirs municipaux exposeront également leurs nombreuses activités. Ce forum est ouvert à tout le monde. Cependant, il tient



Les centres de loisirs municipaux présenteront leur programme pour l'été.

particulièrement à jouer un rôle social. En effet, trois enfants sur dix ne partent pas en vacances. La première raison est économique, mais il y a aussi une méconnaissance de ce qui existe et des aides auxquelles on peut

prétendre. La manifestation a donc pour but de démontrer qu'il est possible d'envoyer ses enfants en vacances ou de partir en famille même quand on a de faibles ressources. Des organismes sociaux, comme le centre communal d'action sociale, seront présents pour exposer toutes les aides que l'on peut recevoir pour réduire le coût des vacances: chèque vacances, carte passe sport... ■

Le 18 avril, de 11 h à 18 h, aux greniers Saint-Jean, nombreuses animations toutes la journée pour occuper les enfants (ateliers cirque, sciences, jeux, lectures...) et lieu d'accueil pour les tout-petits. Renseignements: 02 41 05 43 98.



La police municipale au galop



La brigade équestre en patrouille dans les rues de Belle-Beille.

La police municipale possède désormais une brigade équestre. Par équipe de deux, cinq policiers se relaient pour sillonner ainsi quotidiennement toute la ville, à la fois les parcs

et les espaces verts, mais également les quartiers résidentiels et le centre. Une expérience de ce type avait déjà été menée en 1999 au Lac-de-Maine. "Le cheval a beaucoup

d'avantages: il impressionne, est rapide, va partout et offre une vision en hauteur pour les cavaliers. C'est aussi un bel outil de communication", précise Didier Levard, le directeur du service Sécurité et prévention. La Ville a donc acheté deux chevaux. Le troisième est prêt par le haras national du Lion-d'Angers. Tous les trois sont hébergés au centre équestre de la caserne Berthezène. ■

HÔTEL DE VILLE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01. Tél.: 02 41 05 40 00. Fax: 02 41 05 39 00. E-mail: mairie.angers@ville.angers.fr Site Internet de la Ville: www.angers.fr Du lundi au vendredi, de 9 h à 17h30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

MARCHÉS PUBLIC

Pour les opérations (marchés de fournitures, de services et de travaux) d'un montant inférieur à 90000 HT, le nouveau code des marchés publics prévoit que chaque collectivité organise les "modalités de publicité et de mise en concurrence" de son choix. La ville d'Angers a choisi de mettre l'information en ligne sur son site Internet (www.angers.fr/mp) en complément des annonces publiées dans la presse. Renseignements complémentaires: 02 41 05 41 90.

INFORMATION

Un dépliant sur les blattes sera diffusé dans les immeubles où un traitement est nécessaire⁽¹⁾. Tous les logements d'un bâtiment doivent être traités en même temps. L'idée de la brochure est venue d'habitants, qui ont participé à sa rédaction. Elle est publiée par Angers Habitat et la Ville.

(1) Se renseigner auprès des bailleurs.



EXPOSITION

L'Europe XXL, l'exposition de la Région des Pays de la Loire sur les pays membres, y compris les nouveaux adhérents, sera présentée dans les salles voûtées de l'hôtel de ville du 10 au 15 mai, dans le cadre de la Journée de l'Europe. Accès libre, aux horaires d'ouverture de l'hôtel de ville.

ÉLECTIONS

Rectificatif: dans notre précédente édition, nos informations sur les élections cantonales étaient erronées. Elles correspondaient au mode d'élection des sénateurs. Les conseillers généraux, eux, sont élus pour six ans et renouvelés par moitié tous les trois ans.

MAIRIES

Fermeture exceptionnelle des mairies de quartier le 10 avril à l'occasion des fêtes de Pâques.

PUBLICITÉ

Une société effectue des démarches téléphoniques auprès des commerçants afin de vendre des espaces publicitaires dans un annuaire. Cette société n'a jamais été sollicitée par la Ville. En revanche, la Ville a confié la régie publicitaire de son agenda et du journal municipal à la société Gecop.

JUMELAGE

La ville cherche des ambassadeurs et des ambassadrices pour la représenter du 1^{er} octobre 2004 au 30 septembre 2005 dans ses villes jumelles d'Osnabrück, Pise et Wigan. Conditions: maîtriser parfaitement la langue du pays d'accueil; bien connaître la ville d'Angers; et avoir le sens de la communication. Adresser candidature et CV avec photo à Dominique de Ferrières, adjointe au Maire, BP 23527, 49035 Angers CEDEX 01. Tél.: 02 41 05 40 87.

AGGLO EN BREF

Le projet de plan de déplacements urbains (PDU) a été adopté par le Syndicat des transports de la région angevine (Sytra) le 2 mars. Un document préparé en large concertation: plus de trois cents personnes ont participé à son élaboration. D'ici à l'enquête publique, en septembre, l'État, la Région, le Département et toutes les communes concernées émettront un avis sur le projet. Réunion publique, le 17 mai, à 20 h, au centre des congrès. Contact: 02 41 05 52 07 ou 02 41 05 50 43.

Caroline Chupin, au chevet de nos tableaux



Thierry Bonnet

Dans son atelier de la Cité, Caroline Chupin restaure les tableaux.

Une odeur de cire, de vernis et de bois mêlée, des toiles adossées au mur, l'atelier de Caroline Chupin, restauratrice de tableaux, vous transporte quelques siècles en arrière. Sortie de l'école des Beaux-Arts, son goût pour l'ancien s'affirme: "Après avoir suivi un stage en archéologie, je me suis retrouvée, par hasard, dans l'atelier d'un restaurateur de tableaux à Nantes". En 1989, après quatre années de formation, elle décide de s'installer à Angers. "À cette époque, il n'y avait quasiment pas de restaurateur de tableaux en ville."

La clientèle de Caroline est essentiellement faite de particuliers: "les gens m'apportent leurs tableaux pour un simple nettoyage. Très souvent, c'est l'occasion de découvrir que ces toiles nécessitent d'autres interventions". Il arrive aussi à Caroline de se trouver face à des cas totalement désespérés. Parfois, il ne lui est même plus possible d'intervenir: "certains tableaux sont nettoyés à la pompe de terre... c'est une hérésie! Lorsque la couche de vernis est insuffisante, l'humidité attaque les tableaux et ils deviennent irré-

cupérables. Le vernis, c'est la deuxième peau d'un tableau". Peinture piquée, trous..., d'autres toiles blessées par les affres du temps attendent patiemment d'être restaurées et rendues à leur propriétaire. "Comme tous les métiers anciens, c'est un apprentissage

au long cours. Chaque œuvre est unique." La plupart des tableaux qui passent entre les mains de Caroline datent des XVIII^e et XIX^e siècles. Mais, il y a plus ancien, comme cette toile du XVI^e siècle.

Selon le degré d'intervention, elle peut passer d'une demi-

heure à cent heures sur une même pièce. Mais Caroline n'a qu'un seul credo: respecter l'œuvre originale. "C'est indispensable. La restauration ne s'improvise pas". ■ MB

Atelier Barruco, 8, rue Saint-Aignan, 06 77 92 17 61.

Portes ouvertes à Angers Centre Animation

Tous les jours, du 19 au 25 avril, de 18 h à 21 h, Angers Centre Animation (ACA) ouvre ses portes. Objectif: "montrer l'étendue des activités et des ateliers que nous proposons, souligne Pascal Cormerais, de l'équipe d'animation. Prouver aussi que le lien social peut être un vecteur de bien-être pour les habitants du centre ville dont certains sont isolés."

Chaque jour, un thème particulier sera abordé à travers diverses animations: confé-

rences, débats, projections, expositions, intermèdes théâtraux, spectacles... Ainsi, le 19 avril, sur le thème "Du mal être au mieux être"; le 20, "Le corps, du mieux être au bien être"; le 21, "Sport et handicap" avec l'association Transforme; le 22, "Théâtre et musique"... Le public pourra également assister à des extraits de la pièce "La Frontière" créée avec des comédiens amateurs, le 22 avril, à 18 h 45.

Toute la semaine, les vingt-six

ateliers du centre présenteront leurs activités: art floral, aide aux devoirs, arts plastiques, formation d'acteurs, guitare, tarot... Ce sera l'occasion de découvrir le projet intergénérationnel soutenu par l'ACA à travers ses différents actions. À commencer par le carnaval du quartier, qui réunira petits et grands le mercredi 21 avril, à partir de 15 h.

La semaine s'achèvera avec la randonnée dans les basses vallées angevines, dimanche 25.

en bref

Carnaval du quartier le 21 avril à 15 h, départ place Imbach. Défilé commun en centre ville, samedi 24 avril après-midi sur le thème Famille toute rayée. Angers Centre Animation: 02 41 86 05 05.

Concours de belote inter-âge, le 17 avril de 13 h 30 à 18 h 30, salle polyvalente Angers Centre Animation. 5,50 €. Renseignements: 02 41 86 05 05.

pratique

Mairie: bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.

Permanences des élus

- M^{me} CLÉMOT-STRELISKI, 3 mai, de 11 h à 12 h
- M. LANGLOIS, 24 avril, de 10 h 30 à 12 h
- M. LÉBOUC, 17 avril, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

Un premier départ sera donné à 8 h 30 place François-Mitterrand pour un circuit de 11 km, tandis qu'une promenade découverte de 5 km partira de Briollay plus tard dans la matinée. Les randonneurs se retrouveront à midi autour d'un pique-nique. ■

Programme complet disponible à Angers Centre Animation, 15, rue Thiers, 02 41 86 05 05.

BELLE-BEILLE

Le Filalinge : association "multi-programmes"

C'est un après-midi comme tant d'autres. Le bruit des tambours des lave-linge est masqué par les rires et les discussions animées. Bienvenue à l'association CLCV-Filalinge. On vient ici pour la laverie mais aussi pour le plaisir d'échanger, de parler, et parfois pour rompre l'isolement. Certains jouent aux cartes, d'autres discutent. Pour la présidente Marie-Claire Goubil, "l'association est un lieu d'écoute et d'accompagnement pour certaines personnes en perte de repères". Mais c'est aussi une palette d'activités que les dix-huit bénévoles proposent aux adhérents : "Nous avons un atelier cuisine, une fois par mois au centre social de Belle-Beille : une façon pour les familles d'apprendre à se nourrir plus sainement et à moindre coût". Et puis il y a des ateliers ponctuels proposés par les bénévoles qui souhaitent faire partager leur savoir à d'autres : ici on coud, on tricote, on brode, on bricole. Filalinge participe activement au carnaval et aux Accroche-cœurs. "Dans le cadre de la charte cul-



Au Filalinge, créé en juin 1989, bénévoles et adhérents viennent pour la laverie, mais aussi pour se parler.

ture et solidarité, nous bénéficions de places à prix modique. Nos adhérents peuvent assister à des concerts, pièces de théâtre, opéras. C'est une merveilleuse opportunité pour eux de découvrir des endroits dans lesquels ils n'auraient jamais pu se rendre, de peur d'y aller seul

ou faute de moyens". Sans oublier le rituel de l'association : "le goûter!" Un moment privilégié pour les adhérents et les bénévoles. "Ici, on prend chacun comme il est. C'est une école de tolérance." ■ MB
CLCV-Filalinge, 105, avenue Patton, 0241360058.

en bref

Les permanences des travailleurs sociaux au Local projet, 99, avenue Patton ont lieu désormais le jeudi de 16 h à 18 h. Contact : 02 41 34 28 84.

Carnaval : animation petite enfance le 21 avril, écoles le 23 avril. Défilé commun en centre ville samedi 24 après-midi sur le thème Famille Belles bêtes de Belle-Beille. Centre Jacques-Tati : 02 41 48 51 90, Émergence : 02 41 73 88 12.

pratique

Mairie : 5, rue Eugénie-Mansion, 0241481281.
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus :
- M. CARRÉ, 10 avril, de 10 h 30 à 12 h
- M. LIMOUSIN, 24 avril, de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

Des hippopotames contre la violence



Claire Chéné et les enfants de l'école Victor-Hugo ont mis en scène l'histoire des hippopotames et de la girafe.

thème. "Nous avons trouvé intéressant de relayer l'opération, précise Jean-François Rousseau, animateur à la maison de quartier, pour permettre à tous d'exprimer leur ressenti sur ce sujet".

Décrypter les images

Du 5 au 16 avril, le centre de loisirs mettra à son programme des ateliers d'arts plastiques, un stage de création de marionnettes et des séances de jeux coopératifs. "Ce sont des jeux où on joue avec l'autre, et non pas contre lui", insiste Jean-François Rousseau. Les 12-15 ans pourront s'exprimer lors d'un stage de bande dessinée et d'illus-

tration : science fiction, BD noire...

Pour les familles, la compagnie Entrée de Jeu animera le 22 avril un "théâtre forum" : les spectateurs rejouent à leur façon les situations de violence présentées par les comédiens. Le décodage de l'image télévisée sera au centre d'une conférence-débat, illustrée d'extraits vidéo, le 30 avril : programmes et publicités destinés aux enfants, informations seront décryptés. "Les enfants du quartier sont très télé et jeux vidéo, ils en parlent beaucoup, note Jean-François Rousseau. Ils sont très soumis à la violence audiovisuelle". ■

Théâtre forum, jeudi 22 avril, 20 h ; conférence débat le 30 avril à 20 h ; à la maison de quartier, gratuit sur réservation, au 02 41 43 28 13.

en bref

Carnaval dimanche 25 avril, départ à 13h30 du CLM Marius-Briand, sur le thème du loup dans le conte. Ateliers structures, déguisements, percussions à la maison de quartier Saint-Serge le 24, de 14 h à 17 h Contact : 02 41 43 28 13. Ateliers histoires, jeux et bricolage, pour les enfants, au local associatif Saint-Michel, 18, place Olivier-Giran, les 14, 17 et 21 avril. Contact : 02 41 43 67 85.

pratique

Maison de quartier : 9, rue Duboys, 0241432813.

Permanences des élus
- M^{me} BERNARDIN, 14 avril et 5 mai de 18 h à 19 h
- M. DULONG, 10 et 24 avril de 10 h 30 à 12 h

Jeu de rôles au CP de l'école Victor-Hugo, dans le cadre de l'opération "Lâche la violence" : encadrés par Claire Chéné, les enfants vivent l'histoire des hippopotames qui se moquent de la girafe. Ils trouvent eux-mêmes les solutions pour que les personnages qu'ils incarnent se réconcilient et restent amis. Le quartier a peu de pro-

blèmes de violence, mais se mobilise pour la prévenir. Ainsi, l'opération municipale Lâche la violence est présente toute l'année dans deux écoles primaires du quartier, Victor-Hugo et Marie-Talet. À partir des vacances de printemps, la maison de quartier propose elle aussi de nombreuses animations sur ce

MONPLAISIR

Au plaisir des beaux textes



Thierry Bonnet

Pour amener les beaux textes, théâtraux ou littéraires, aux gens qui ne se déplacent pas vers les lieux de culture, la compagnie Map joue dans des petits lieux associatifs du quartier. "Nous avons monté notre premier projet en septembre 2002, en jouant le texte Comédie sur un quai de gare, de Samuel Benchetrit, expliquent Estelle Baussier, Thomas Dre-

lon et David Ropars. *Nous arrivons avec trois valises et nous jouons, texte en main: cela permet aussi de promouvoir le plaisir de lire.*

La Régie de quartiers, Écopanier, la résidence des jeunes travailleurs, l'association Lire écrire compter (LEC) et la maison pour tous sont leurs partenaires et ouvrent leurs locaux. Les spectateurs ressortent des

représentations avec le désir de lire plus ou de donner à leurs enfants le plaisir de la lecture.

Aujourd'hui, Map travaille sur un nouveau projet artistique: "nous voulons arriver avec une pile de livres et piocher dedans des extraits de romans ou de théâtre, avec un côté festif. Avant le spectacle, nous passons toujours sur le lieu de représentation pour voir ce qui intéresse les gens, de quoi ils ont envie d'entendre parler. Nous allons aussi prévoir une lecture pour les enfants, à la demande d'une maman du LEC".

Grâce au soutien financier du contrat de ville et de la caisse d'allocations familiales, les spectacles sont proposés gratuitement aux habitants. ■

Compagnie Map, 18, rue du Temple, 02 41 86 95 72.



Thierry Bonnet

CCQ : c'est parti!

Le conseil consultatif du quartier Monplaisir (CCQ) a été officiellement installé le vendredi 5 mars, à la maison pour tous. Le maire, Jean-Claude Antonini, qui présidait cette première réunion a rappelé l'enjeu de cette initiative aux habitants, aux responsables d'associations et aux élus réunis: "instaurer dans chaque quartier une vraie démocratie participative"... "Vous êtes

des experts d'usage, a-t-il souligné. Vous allez pouvoir donner votre avis sur les projets municipaux, mais aussi faire des propositions pour votre quartier." Présidé par Odile Sallé (debout à gauche), conseillère municipale, le conseil consultatif est composé de douze habitants, douze personnes représentant l'ensemble des associations du quartier et six élus municipaux. ■

pratique

Mairie: 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60. **Lundi**, 14 h - 17 h 30, **mardi et vendredi**, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, **mercredi et jeudi**, 9 h - 12 h 30 et 14 h -

17 h 30, **samedi**, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus

- M^{me} SALLÉ, 16 et 30 avril, de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous
- M^{me} TAMTOUR sur rendez-vous

ROSERAIE

Carnaval pour les enfants le 14 avril



Centre Jean-Vilar

Mercredi 14 avril, le quartier verra "la vie en bleu!" thème du carnaval, traditionnellement destiné aux enfants. Il est organisé par un collectif regroupant associations, centres de loisirs

et structures petite enfance et coordonné par le centre Jean-Vilar (CJV). Enfants et familles y participent en nombre: "l'an dernier, nous avons touché huit cents personnes, entre le défilé

et les spectacles que nous proposons toujours en plus", souligne Frédéric Aubry, du CJV. Pour les grands (dès 4 ans), les activités commenceront à 11 h: des filles du secteur jeunesse maquilleront les enfants. Les costumes ont été créés par les résidents du foyer logement de personnes âgées et Oasis. Les enfants se retrouveront ensuite place Jean-Vilar, pour un spectacle de rue: clownerie, jonglerie, poésie et jeux de mots par la Cie Talisaô. Vers 15 h, un grand lâcher de ballons marquera le début du défilé. Passant par la place Jules-Verne, le square Gagarine, la rue des Jonchères et la place Jean-XXIII, il arrivera sur le terrain de la rue Léon-Blum. Là, Monsieur Carnaval sera mis à feu. Suivra le

spectacle "musico lous phoques" des Passamoi Na!, annulé l'an dernier pour cause de pluie. Les tout-petits, de 2 à 4 ans, participeront au lâcher de ballons, puis reviendront au CJV en mini-défilé animé par Los Per-

cutos. Dans la salle de spectacle, ils verront les marionnettes⁽¹⁾ de la compagnie Ti-Mahot, avant d'aller au relais-accueil Jean-Vilar, profiter d'un goûter préparé par les retraités. ■

(1) Sur réservation auprès du CJV, 02 41 68 92 50.

en bref

Activités vacances pour les jeunes, à Jean-Vilar: 02 41 68 92 50.
Danse hip hop, avec S'Sens, Amasoul et les danseurs de Jean-Vilar, le 17 avril à 20 h 30.

Contact: 02 41 68 92 50.
Atelier d'écriture de chansons avec Denis Le Vraux, organisé par Dire et écrire, le 6 mai, à 16 h, au centre Jean-Vilar. 3 E.

pratique

Mairie: 6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. **Lundi**, 14 h - 17 h 30, **mardi**, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, **mercredi, jeudi et vendredi**, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, **samedi**, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
M^{me} SOLÉ, 6 mai, de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous
M. BEATSE, 10 et 24 avril de 10 h 30 à 12 h

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE

En piste pour le challenge André-Chauveau



Thierry Bonnet

Rouleurs, tireurs chaussez vos charentaises! Les Amis Réunis de Bellevue, société de boules de fort créée en 1891, se préparent activement pour le challenge André-Chauveau. "André

Chauveau, commerçant dans la Doutre, était l'un de nos sociétaires. Après son décès, nous avons voulu lui rendre hommage en organisant ce challenge", explique Robert Besnier,

vice-président et secrétaire des Amis Réunis. Pour cette deuxième édition, il attend quatre-vingts équipes. "L'an dernier, le challenge a accueilli soixante-neuf équipes. Les

joueurs venaient d'Angers mais aussi des alentours: Sainte-Gemmes, Avrillé, Montreuil-Juigné... Cette année, les éliminatoires se sont déroulées en mars. Demi-finales et finale

auront lieu le 24 avril. Les parties se joueront en dix points, la finale en douze. Pour redonner quelques forces aux joueurs à l'heure du déjeuner, Claude Morisseau, fidèle trésorière des Amis Réunis et joueuse assidue, se mettra aux fourneaux. Ici, l'accueil n'est pas un vain mot: "Notre porte est grande ouverte. Tout le monde peut assister à la finale, joueur de boule de fort ou pas. L'ambiance est conviviale". Comme il est souvent d'usage, chaque joueur apportera ses propres boules. "Certains les personnalisent. Les miennes portent mon prénom gravé dans le bois." En attendant le jour "J", Robert et Claude sont fidèles au poste. Ils accueillent chaque jour les mordus de la boule et organisent tous les quinze jours un concours de belote ouvert à tous. Si vous passez au 19, boulevard Clémenceau et que l'envie vous prend de boire un café, n'hésitez pas, entrez. ■ MB

Les Amis Réunis de Bellevue,
19, boulevard Georges-Clémenceau,
02 41 88 74 98.

Les artistes exposent à l'école

Activité nouvelle pour les élèves de l'école primaire Raspail, ce 5 mars: après la récré du matin, ils ont vernissage. L'artiste, Patrick Santoni, inaugure le projet "Peintres à l'école", soutenu par la Ville. "Trois expositions auront lieu cette année, suivies d'ateliers de peinture en classe, explique Patrick Chlasta, le directeur. Notre but est de donner aux enfants des influences artistiques pour compléter leur formation. L'opération est prévue sur le long terme, chaque élève rencontrera donc plusieurs artistes au fil de sa scolarité". Chaque exposition dure trois semaines. Après un vernissage, au cours duquel les enfants peuvent poser des questions à l'artiste, celui-ci intervient à deux reprises dans chaque classe. "Je vais faire travailler les enfants sur le visage, précise Patrick Santoni.



Albert

À partir de ce qu'ils savent faire, nous verrons comment traiter ce thème de différentes façons". Au vernissage de la prochaine exposition, le 24 avril avec Lulu, les

œuvres des élèves seront présentées. Ils auront alors avancé dans leur connaissance de ce qu'est la peinture et seront mieux à même de l'apprécier. ■

Après avoir observé les toiles de Patrick Santoni, les élèves lui ont posé de nombreuses questions.

en bref

Carnaval du quartier samedi 24 avril au matin: défilé commun en centre ville l'après-midi sur le thème Famille Roultaboule. Maison de quartier, 02 41 24 89 10.

pratique

Mairie: 47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61.
Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30,
mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus

- M. ROTUREAU, 10 avril, de 10 h 30 à 12 h
- M. BELOT, sur rendez-vous
- M^{me} TOMBINI, 21 avril, de 14 h à 15 h

LACE-DE-MAINE

Mon voisin est un artiste



Autour de Florence Lebreton (à gauche), quelques-uns des artistes du Lac-de-Maine.

l'occasion de se rencontrer : "les artistes travaillent souvent seuls, peu se connaissent. Pour cette première édition, nous avons reçu beaucoup de candidatures. Le Lac-de-Maine est un vivier d'artistes!" Sculptures rondes et voluptueuses, jetés de couleurs sur des pastels, aquarelles, sanguines ou peintures à l'huile, les sens du visiteur étaient comblés. Les plus jeunes étaient aussi là, telles ces graines d'artistes, de 8 à 12 ans, avec leurs collages réalisés à l'atelier dessin-peinture. Il y avait enfin, au milieu de ces toiles et sculptures, des produits artisanaux marocains à découvrir et quelques douceurs orientales à déguster. ■

Réunir les artistes du quartier et les faire découvrir aux habitants, tel était le souhait de l'Interassociation du Lac-de-Maine et de l'association Al Cantara. En 2003, cette association franco-marocaine avait été précurseur en organisant une expo-

sition artistique. Depuis, l'idée a fait son chemin, le bouche à oreille a fait le reste. Les 20 et 21 mars, le projet a pris forme avec "Mon voisin, l'artiste". Cette manifestation a rassemblé treize artistes, amateurs et professionnels, à la maison de l'Étang:

trois sculpteurs et dix peintres. "Dès le début, les artistes se sont fortement impliqués", souligne Florence Lebreton. Pour la coordinatrice de l'événement, "ils étaient très enthousiastes à l'idée d'exposer". Pour certains, c'était une première. Et pour tous,

Thierry Bonnet

en bref

Carnaval du quartier dimanche 25 avril à 15 h, place Guy-Riobé. Défilé commun en centre ville samedi 24 après-midi sur les thèmes Famille à Voile et à vapeur et Où est passé Charlie? ILM, 02 41 48 05 40.

pratique

Mairie: Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- M^{me} VÉRON, 17 avril de 10 h 30 à 12 h
- M. MARTIN, 10 avril de 10 h 30 à 12 h
- M. CARRÉ, 17 avril de 10 h 30 à 12 h

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON

Bébé Causette à l'écoute des parents

Bébé-Causette est née en janvier 2000. À l'origine de l'association: trois jeunes mamans. Dont Caroline Fel, initiatrice du projet, et Armelle Chupin, future trésorière. Elles constatent qu'un certain nombre de futurs parents ou parents de jeunes enfants se sentent isolés dans les premiers instants de cette nouvelle vie qui les attend. "De par nos expériences, il nous semblait nécessaire de répondre à leur attente et de proposer d'autres interlocuteurs que ceux du corps médical auquel la plupart des parents n'osent pas toujours s'adresser". L'idée: organiser des rencontres informelles entre parents pour échanger ses expériences. Soutenu par la Ville, ce concept est novateur. Au siège de l'association, pas d'intervenant extérieur, seulement les parents membres de l'association. "Nous ne sommes pas ici en



Réunion de mamans, à Bébé-Causette.

qualité d'animatrices ou d'accueillantes, mais en qualité de mamans, déclare Caroline. Ensemble, nous échangeons sur ce qui préoccupe les parents: la grossesse, la naissance et toutes les questions qui se posent au quotidien après la venue d'un enfant". Cet échange permet aux parents de prendre confiance, de retrouver leur place au sein de la cellule familiale. Chaque semaine,

"Bébé-Causette" accueille ainsi une dizaine de personnes dans une atmosphère conviviale. Le premier mardi de chaque mois, de 14 h à 20 h, l'association organise des ateliers en fonction des demandes des parents. "Nous travaillons également en étroite collaboration avec d'autres associations de quartier: Trait d'Union, la Leche league..." La demande des parents est telle

Thierry Bonnet

que Caroline Fel souhaite faire naître d'autres "Bébé-Causette" dans la ville. Et au niveau national, le concept a déjà fait des petits: Nantes, Saumur et Martignes. ■

108, rue de Larévellière, 02 41 27 08 32. Permanences le mardi, de 18 h à 20 h.

Appel aux grands-parents: à partir du 21 avril, Bébé-Causette, Trait-d'union et le centre communal d'action sociale créent des ateliers le mercredi pour rapprocher enfants, parents et grands-parents. CCAS: 02 41 23 13 31.

en bref

Roller tour des Bançais, ateliers d'initiation et matchs de roller hockey, le 18 avril. Rendez-vous parking Super U des Bançais. Contact: 02 41 60 83 43.

Loto le 25 avril à 14 h, Rendez-vous 9, square Henri-Corneau.

Avec Lez'Arts verts... le 16 avril, à 15 h, "Yahakrta et la naissance du monde" pour les enfants dès 5 ans. Gratuit. Réservation au centre Marcelle-Menet, 02 41 96 12 00.

Table ronde, "La culture... une affaire de public?", le 27 avril, à 20 h 30, au centre Marcelle-Menet. Entrée libre.

pratique

Permanences des élus
Maison de quartier, 02 41 60 83 43
- M. CASTEL, 15 et 23 avril de 15 h à 16 h

Centre Marcelle-Menet 02 41 96 12 00
- Mme POUPIN, 6 avril et 4 mai de 11 h à 12 h
- Mme LEBEUGLE, 21 avril de 18 h à 19 h

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Le boulevard de Coubertin en mutation



Déconstruction des anciens bâtiments "Soretex", à l'angle de la rue Saint-Léonard et du boulevard Pierre-de-Coubertin.

côté du boulevard Pierre-de-Coubertin. En effet, il est envisagé de réaménager courant 2005 l'ensemble du carrefour. Quelques centaines de mètres plus loin, toujours sur ce même boulevard, le terrain vague en face du bâtiment de bureaux @robase 2 a été complètement nettoyé par la Sara, société en charge de l'aménagement de

la zone. Il s'agissait juste d'une opération de remise au propre de ce terrain laissé depuis de long mois à l'abandon et qui n'était pas du plus bel effet en bordure de route. Pas de projet dans l'immédiat, mais à terme, le site a vocation à accueillir des activités tertiaires. Enfin, encore dans le même secteur, la Ville mène actuellement une réflexion sur la possibilité d'installer une fresque à caractère sportif, sur une centaine de mètres, le long du mur d'enceinte du complexe Jean-Bouin entre la rue Saint-Léonard et l'entrée du stade. Ceci permettant de recouvrir l'actuel mur blanc. ■

en bref

Réunion publique, le 19 avril, à 20 h, pour le lancement du conseil consultatif, à la cafétéria de la piscine Jean-Bouin.

L'association des habitants, cherche des bénévoles pour sa bourse aux vêtements printemps - été, du 13 au 15 mai. Contact: 02 41 44 02 20.

Carnaval du quartier le 25 avril à 15 h, place Saint-Léonard. Défilé en centre ville le 24 après-midi sur le thème Famille Disco. Le Trois-Mâts: 02 41 66 02 02.

pratique

Mairie: Le Trois-Mâts, 42, place des justices, 02 41 79 14 40.
Mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30, et vendredi, 10 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- M. CHIRON, 17 avril de 10 h 30 à 12 h
- M^{me} ROLAND, 7 et 21 avril de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous

à un promoteur privé. Profitant de l'occasion, la Ville a également fait déconstruire la maison qui faisait l'angle de l'autre

En une semaine, les deux anciens bâtiments "Soretex", au carrefour du boulevard Pierre-de-Coubertin et de la rue Saint-Léonard, ont disparu. La Ville, propriétaire du site depuis plusieurs années, a fait "déconstruire" les 1 000 m² de bâtiments vétustes. C'est-à-dire qu'outre la démolition, les matériaux recueillis ont fait l'objet d'un tri sélectif et d'une revalorisation. Le site ainsi libéré pourrait accueillir dans les mois qui viennent un immeuble de bureaux, dont la construction serait confiée

Pas de gaspi d'énergie à l'école Alfred-Clément

Une "brigade anti-gaspi" a profité de chaque récréation du mois de mars pour surveiller et freiner la consommation d'énergie dans l'établissement. Chaque jour, deux élèves délégués passaient dans les classes, dossard vert sur le dos. S'ils trouvaient la porte fermée, la lumière éteinte, aucun papier par terre et les cartables rangés, ils décernaient un bon point. Sinon, ils laissaient une remarque. Les élèves ont bien réagi, attentifs au verdict de la brigade. Les CE1, à l'origine de cette initiative, ont réalisé un journal relatant les étapes du projet.



Thierry Bonnet

VERNEAU, CAPUCINS

Au jardin potager de la rue Yvonne



Huit jardiniers cultivent déjà le jardin potager de la rue Yvonne.

"Avec ce froid, il est bien possible que les salades aient gelé...", grimace Jean-Pierre Dulac, adulte relais du quartier. Mais ce n'est pas la météo qui va décourager les jardiniers de la rue Yvonne. Ils sont huit - les deux Gilles, Martine, Pascal, Ali, Élisabeth, Jean-Pierre et Bernard

- à s'occuper de ce lopin de terre. Carottes, choux, courgettes, tomates, fleurs..., la parcelle de 200 m² a été divisée en trois: les parcelles privatives; un espace pour les enfants du centre de loisirs; et un jardin collectif mis à la disposition des femmes de *Pause Laverie*. Pour

l'aménagement, le gros œuvre a été réalisé par les Parcs et jardins de la Ville et les finitions confiées à l'équipe espaces verts de la Régie de quartiers: pose de clôture en bois, plantation d'arbustes... 200 m² sont encore disponibles pour une éventuelle extension.

À l'emplacement des anciens immeubles démolis, les espaces de verdure poussent comme des champignons. Cette idée de jardins en pied d'immeuble a germé dans la tête des habitants après un voyage à Rennes en mai 2001.

Lancé en juillet 2002 avec l'opération "Du rififi chez les pissenlits", le projet a pris un nouvel essor à l'été 2003. Avec, déjà, des repas collectifs autour du jardin et des "apéros légumes". "Cette convivialité est essentielle, le jardin est un prétexte aux ren-

contres", insiste Nathalie Viot, de la Régie de quartiers. Animation autour du carnaval fin mars, participation à la Quinzaine propreté du 28 avril au 12 mai, jeu de l'oie sur le tri sélectif, pique-nique champêtre, animation sur la famille en juin, repas collectifs préparés par le groupe de femmes de *Pause Laverie*... les idées ne manquent pas! ■

Adhésion 2 . Contact: Jean-Pierre Dulac, sur place.

en bref

Réunion publique, le 29 avril, à 20 h, à l'occasion du lancement officiel du conseil consultatif de quartier, à la Maison pour tous.

Répétition de la fanfare de quartier dans le cadre du carnaval, le 3 avril, à 21 h 30, à la Maison pour tous.

Carnaval: défilé de tous les quartiers en centre ville, samedi 24 avril, à partir de 16 h, sur le thème Famille Lemeunier. Maison de quartier Verneau, 02 41 73 44 22.

pratique

Mairie: 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12.
Lundi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30.
Mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30.

Permanences des élus
Maison des services publics, 02 41 35 07 12
- M^{me} TOMBINI, 14 avril et le 5 mai de 10 h 30 à 12 h
- M. HOUDBINE, 9 et 23 avril de 10 h à 11 h 30

Un *best of* des Thugs, le plus célèbre des groupes ange

Cinq ans après leur séparation, Les Thugs, le plus célèbre des groupes de la scène rock angevine, sortent enfin leur *best of*. Rencontre avec deux des frères Sourice : Éric (guitariste, chanteur) qui répond à l'interview et Pierre-Yves (bassiste).

>MUSIQUE

Pouvez-vous nous présenter le parcours des Thugs ?

En 1977, la famille Sourice habite rue de Flandre à Monplaisir. Avec mon frère Christophe, on partage la même chambre et les mêmes goûts musicaux : le punk. Un jour, on s'est mis à répéter pour la plus grande joie des parents et des voisins ! Les Thugs⁽¹⁾ se forment en 1983 avec deux copains : Thierry Méanard et Gérard Chabaud. Notre premier 45 tours est bien reçu par la critique et, progressivement, on s'impose sur la scène locale et nationale. Mais, le tournant est en 1988 : la signature d'un contrat avec le label américain Sub pop, celui de Nirvana. À cette même époque, notre plus jeune frère Pierre-Yves remplace Gérard. Nos disques se vendent alors entre 10 000 et 15 000 exemplaires en France. Pas de quoi devenir millionnaires mais cela nous suffit



pour vivre de notre musique et nous permet de sortir nos albums quand on le veut. Puis, en 1999, les relations à l'intérieur du groupe devenant de plus en plus difficiles, on a décidé de s'arrêter. En tout, les Thugs ont une centaine de chansons à leur répertoire.

Comment expliquez-vous que les

Thugs occupent une place à part dans l'histoire du rock français ?

Le groupe est né à une période où la scène rock française balbutiait encore. Il existait à cette époque tout un réseau alternatif qui nous a fait connaître : radios libres, bars concerts, disquaires indépendants, fanzines spécialisés... Aujourd'hui, ce serait plus difficile de percer pour

un groupe comme le nôtre qui refusait tout compromis avec l'industrie du disque. On a toujours travaillé avec des structures indépendantes, ça correspond à notre idée de la musique. Nous n'avons jamais transigé là-dessus, ce qui nous a donné une image de groupe intègre. Enfin, ce qui a marqué les esprits, c'est la signature avec Sub pop, une référence mondiale. Nous étions le premier groupe français à connaître une telle reconnaissance aux États-Unis. Encore aujourd'hui, peu de formations hexagonales ont à leur actif une centaine de dates de concerts en terre américaine.

Il y a toujours eu une étonnante différence entre votre attitude très posée et vos musiques et textes très énergiques ?

L'exubérance ne fait pas partie de nos caractères. On a parlé de nous comme d'un groupe "no look" : tee-shirt, jeans et baskets. Je me rappelle

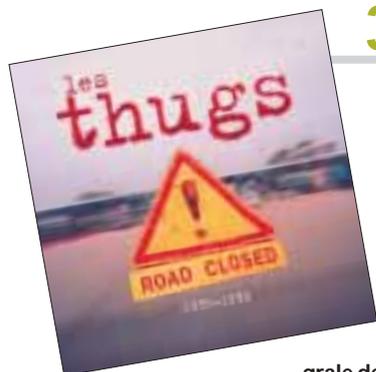


d'un concert où les organisateurs sont venus nous voir, alors que nous déchargions le matériel, pour savoir quand les Thugs arriveraient. Par contre, sur scène, on ne s'est jamais économisés. Et côté texte, on a toujours écrit des chansons engagées, sans céder aux slogans faciles et réducteurs. Je me sens proche des mouvements anarchistes mais sans appartenir à une chapelle.

32 titres pour seize ans d'activisme musical

Road Closed est le titre du *best of* des Thugs. 32 titres compilés dans un double digipack. On y retrouve bien sûr tous les classiques "Papapapa", "Biking", "Birthday", "I love you so", "Strike" ou encore "Bulgarian blues". Mais à côté, les fans découvriront des inédits, des titres live, des versions différentes et quelques raretés récupérées sur des compilations auxquelles les Thugs avaient participé. Le disque sort chez le label parisien indépendant Crash disques, qui a décidé de rééditer également à partir du mois de mai l'intégrale des albums des Thugs, enrichis d'inédits et de live.

Renseignements Crash disques : 01 43 72 71 60.



vins

Les Thugs, en 1997, sur le pont de Segré. De g. à d., Éric, Christophe et Pierre-Yves Sourice, et Thierry Méanard. Ci-dessous, en 2004, Pierre-Yves et Éric.

La sortie du best of annonce-t-elle une reformation des Thugs ?
Pas du tout. Au début, l'idée même d'une compilation ne nous enthousiasmait pas. Pour nous, un album est un tout. On n'était donc pas très chauds pour extraire une chanson par-ci et une par-là. Et puis, des gens ont réussi à nous convaincre et, au final, on est très contents du résultat. Pour ce qui est d'une reformation des Thugs, ce n'est vraiment pas d'actualité. Chacun a désormais ses occupations. Moi, je travaille au Chabada, Pierre-Yves joue dans la fanfare de Jo Bithume, Thierry est régisseur et Christophe fait des petits boulots. Et à côté, chacun développe ses propres projets musicaux. La musique demeure notre grande passion. Les Thugs ont été une belle



Thierry Bonnet

aventure, mais elle est finie. Nous ne sommes pas du genre à rester le regard nostalgique scotché au rétroviseur. ■

Benoît Chanteloup

(1) Les Thugs ne tiennent pas leur nom de la traduction du mot anglais gangster mais d'une confrérie née au XI^e siècle en Inde, dont les adeptes assassinaient des riches selon un meurtre rituel par strangulation.



Les grandes orgues de la cathédrale d'Angers.

Jean-Patrick Campion/Archives

À la découverte des Orgues

>FESTIVAL

Sept concerts et récitals, le grand prix de l'académie des beaux-arts, un éveil musical... le douzième Printemps des orgues propose une nouvelle fois de valoriser le patrimoine angevin. "L'Anjou possède quelque cent huit orgues d'une extrême variété," souligne Henri-Franck Beaupérin, titulaire des orgues de la cathédrale. Un vaste mouvement de sauvegarde a d'ailleurs été entrepris avec la restauration de deux orgues par an, en moyenne. Mais cet événement est surtout l'occasion d'entendre un instrument exceptionnel et des organistes de talent. Ainsi, la cathédrale accueillera la finale du grand prix de l'académie des beaux-arts, le 2 mai, à 15 h. Huit candidats ont été retenus, dont Naira Marco Rodriguez, élève au conservatoire d'Angers. Différents concerts seront donnés dans le département notamment le 15 mai à Cholet et le 6 juin à Saumur, avec le trompettiste angevin Simon Fournier. Deux master class seront ouvertes autour de la trompette, le 5 juin, au Grand-Théâtre, à 14 h et 18 h, et sur

l'improvisation à l'orgue, le 16 juin, à 18 h, au conservatoire. Le 17 juin à 14 h 30, le festival offre un éveil musical au public, qui pourra suivre sur grand écran le jeu de l'organiste. Au programme : une lecture d'extraits du *Petit Prince*, de Saint-Exupéry, par Simon Eine, de la Comédie française, mis en musique

par Loïc Maillé. Ce concert éducatif "Littérature et improvisation à l'orgue", proposée en lien avec le festival d'Anjou, sera redonné à 21 h. Il s'inscrit dans l'opération "à la découverte des grandes orgues" proposé aux écoles. Le festival se clôturera par la nuit de l'orgue à la cathédrale, le 21 juin, à

l'occasion de la fête de la musique : un concert non-stop, de 21 h à minuit, retransmis sur écrans. Entrée libre. ■

Location FNAC, Angers-Tourisme ou sur place, une demi-heure avant la manifestation.

Mike Outshoudi, à Jean-Vilar

>EXPOSITION

L'Afrique et la musique sont au cœur des tableaux de Mike Outshoudi. Vivant à Angers depuis

quatre ans, cet artiste d'origine centrafricaine a déjà exposé au printemps dernier, dans son quartier, au centre Marcelle-Menet. Ses toiles évocatrices de l'image de la femme dans la société africaine ont plu, certaines seront présentées à

nouveau : des acheteurs ont accepté de les mettre à disposition pour l'exposition. Mike y ajoute vingt-quatre tableaux peints récemment. "J'ai choisi la thématique de la musique et tout ce qui gravite autour, la danse, les instruments... Certaines toiles sortent du contexte africain, pour être accessibles à tout le monde ici." Ce souci de partager avec chacun, quelle que soit sa culture, a été salué cet été au salon de Challain-la-Potherie. Une cinquantaine d'artistes y participaient, Mike s'est vu décerner le prix du public. ■

Du 8 avril au 15 juin, hall du centre Jean-Vilar.



Thierry Bonnet

Marion Soustrot : "je n'avais pas cette histoire en moi"



Marion Soustrot au petit théâtre Graslin, séance d'essayage des costumes pour *Fidelio*, de Beethoven, qu'elle met en scène pour Angers Nantes Opéra.

découverte : le rôle du sinistre Carrier ; les noyades en Loire ; les prisons surpeuplées de Nantes...

Vous avez aussi introduit un élément nouveau : le journal intime de Léonore ?

Au début, c'était un prétexte : l'opéra est chanté en allemand et je voulais entendre un peu de français. Avec l'écrivain Maud Lescoffit⁽²⁾, nous avons trouvé une solution : une descendante de Léonore, Allemande, retrouve son journal intime et nous dévoile des bribes d'histoire ignorées. De la même façon, elle révèle le deuxième acte, nous offrant une lecture plus actuelle de l'hymne final, au son des trompettes, le passage vers un autre monde.

François Lemoulant

Angers Nantes Opéra présente *Fidelio*. L'unique opéra de Beethoven sera mis en scène par Marion Soustrot. Angevine de naissance, la jeune femme donne à l'ouvrage une dimension locale toute particulière.

>OPÉRA

C'est votre première "grande" mise en scène⁽¹⁾, dans votre ville natale et avec l'ONPL longtemps dirigé par votre père... un rôle délicat à endosser ?

Tout ceci est énormément affectif. Je suis née à Angers, j'y ai vécu jusqu'à

l'âge de treize ans. Je suivais l'orchestre, j'allais à l'opéra. Les choristes de Nantes se souviennent de moi enfant. Je me sens à la maison, cela m'aide beaucoup.

Que représente cette première mise en scène ?

Musicienne de formation, j'ai longtemps été assistante, au service d'un metteur en scène. Ma tâche était alors technique : veiller à ce que tout se passe bien, éviter les tensions. Aujourd'hui, c'est moi qui crée éventuellement ces tensions... le metteur en scène est en première ligne, mais c'est aussi le vrai travail de création. Je le conçois comme un travail d'équipe, une complicité avec des collaborateurs comme Bruno Fatalot (costumes), Emmanuelle

Fabvre (décors)...

Avec *Fidelio*, vous vous attaquez à un grand classique...

Il y a deux ans, Philippe Godefroy, alors directeur de Nantes Opéra, m'a demandé quels étaient mes opéras préférés, ceux "qu'une jeune femme d'aujourd'hui souhaitait voir et entendre"... j'ai cité des ouvrages phares, dont *Fidelio*. Il l'a saisi au vol et quand il m'a proposé la mise en scène, il n'était plus question de refuser. Depuis l'été 2002, l'opéra chemine dans ma tête.

Quels sont vos choix de mise en scène ?

Fidelio est un cas particulier car dix ans se sont écoulés dans la vie de Beethoven entre l'écriture de

l'acte I (1805-1806) et la version définitive de l'acte II (1814). Le premier, très léger, le second plein de maturité. Mon souci était de rendre l'ouvrage vrai dans toute sa violence.

Vous avez, dit-on, envisagé plusieurs époques avant d'opter, finalement, pour la Révolution française ?

À l'origine, l'action se déroule pendant la Terreur. Mais *a priori*, la Révolution française me semblait trop éloignée, difficile à comprendre. Avec Bruno Fatalot, nous nous sommes alors documentés sur la Seconde Guerre mondiale : les camps de concentration, les ghettos, les charniers... Cela évoquait d'autres génocides plus proches de nous encore, dont celui du Rwanda. Ce travail a été une étape pour mieux comprendre ce qu'avait dû être la Terreur. Nous y sommes finalement revenus.

Vous imaginez la scène dans les prisons de Nantes...

J'ai réalisé que la Révolution, à travers les guerres de Vendée, avait eu un retentissement tout particulier dans la région. Bien qu'Angevine, je n'avais pas cette histoire en moi. Je l'ai

(1) Marion Soustrot a mis en scène *La Colombe*, de Gounod, avec un piano et quatre chanteurs.

(2) De cette idée est né un livre. Il sera disponible le jour du spectacle.

En deux mots... *Fidelio*

L'intrigue se déroule dans une prison. Florestan, ami du ministre Fernando, est détenu par le comte Pizarro qui veut le faire assassiner. Léonore, l'épouse de Florestan, se déguise en homme pour libérer son mari. Marzelline, fille du geôlier Rocco, tombe amoureuse de Léonore, risquant de dévoiler sa véritable identité. Léonore gagne la confiance de Rocco. Des trompettes saluent l'arrivée salvatrice du ministre ; Léonore retrouve son apparence de femme et les prisonniers sont libérés.

Grand-Théâtre, 23, 25 et 27 avril.

Une choré pour "ama

>DANSE

"Taille 40 douze..."

Dixième création pour Marie-France Roy ! Toujours avec des amateurs. Et toujours sous le signe des relations entre les générations. La chorégraphe poursuit la démarche artistique entreprise en 1995 autour de sa "*Rencontre inattendue*". Et lui donne un nouvel écho : dix-sept danseuses et un danseur, de 7 à 76 ans, seront sur la scène de Jean-Vilar les 22, 23 et 24 avril. Toutes les



Thierry Bonnet

150^e concert pour Vox campus

>MUSIQUE

Sous la baguette

de son chef fondateur Olivier Villeret, Vox Campus donnera prochainement son 150^e concert. L'ensemble universitaire, né en 1991, regroupe aujourd'hui cent vingt choristes et soixante musiciens recrutés notamment sur les bancs de la fac et parmi les anciens étudiants. "Les universitaires représentent la moitié des effectifs, note Catherine Geslin, responsable de la communication, avec quelques étudiants étrangers souvent de très bon niveau."

Les choristes répètent le mardi soir à l'IUT et les musiciens le mercredi à la Maison des étudiants de Belle-Beille. Ils se produisent ensuite séparément ou ensemble, dans la région et à l'étranger, à raison d'une quinzaine de concerts par saison. Vox Campus participe régulièrement aux festivals internationaux de musique universitaire, a enregistré un CD en 2003, et s'offre en général une tournée annuelle à l'étranger. Nouveauté cette année : la création de petites formations, vocale et instrumentale, avec un répertoire spécifique.

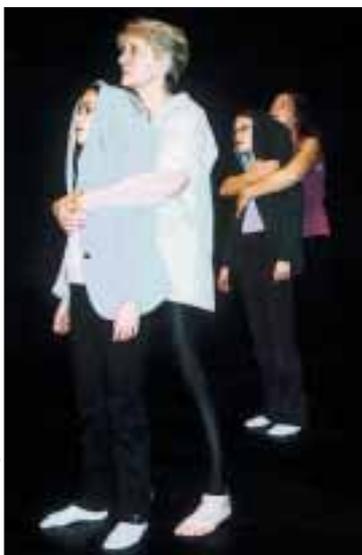
Pour son 150^e concert, Vox Campus

interprétera la *Messe de Sainte-Cécile*, de Charles Gounod, et des pièces de Haendel, Purcell, Mendelssohn... avec trois solistes issus de la chorale : la soprano Isabelle Villeret, le ténor Florian Legrand et la basse Vincent Raud. ■

Grand-Théâtre, 5 mai, à 20 h 30. Réservations à partir du 20 avril, sur place et à la FNAC. De 7 à 13 (réduit, 6). Renseignements : 02 41 45 52 29 ou sur <http://sciences.univ-angers.fr/voxcampus>

graphie teurs professionnels"

dizaines d'âge seront représentées et les danseurs se produiront ensemble ou par petits groupes : duos, trios, quatuors, quintets. Amateurs ou pas, ils auront droit à une "vraie" salle de spectacle. "Nous y avons travaillé en résidence aux vacances de Toussaint, février et finirons à Pâques... cinquante heures au total qui ont permis à chacun de s'imprégner du lieu, de la scène, des lumières (signées Jean Foucher)", insiste Marie-France Roy. Il y sera question de personnalité, d'habit, de vêtements, de la manière dont on vit sur scène. Katina Loucmidis, comédienne de la compagnie des 3 T, apportera sa touche théâtrale, improvisée sur des



Jean-François Engasser

textes personnels et ceux du chanteur Sanseverino dans son "Tango des gens". ■

22, 23 et 24 avril. Centre Jean-Vilar. 20 h 30. Réservation sur place. 7 , réduit 4 , gratuit pour les moins de 8 ans. Renseignements : association Résonance, 02 41 47 13 72.

Une fois de plus, la chorégraphe Marie-France Roy ouvre la scène aux danseurs amateurs. Ils seront dix-huit, âgés de 7 à 76 ans, au centre Jean-Vilar.

>CINÉMA

7 au 13 avril

Les Triplettes de Belleville
Dès 8 ans. 4,30 €. 13h45, Les 400 Coups.

14 au 18 avril

Prop et Berta
Dès 5 ans. 4,30 €. 13h45, Les 400 Coups.

15 avril

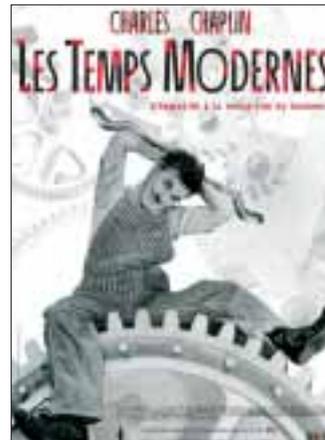
L'Esquive
Avec Abdellatif Kechiche, réalisateur, et Sara Forestier, comédienne. 20h15, 400 Coups.

21, 24 et 25 avril

Loch Ness
Dès 8 ans. 4,30 €. 13h45, Les 400 Coups.

28 avril, 1^{er} et 2 mai

Les temps modernes
De Charlie Chaplin. 4,30 €. 13h45, Les 400 Coups.



4 mai

Ciné Tout Court
Courts-métrages. 20h15, Les 400 Coups.

5, 8 et 9 mai

Sinbad
Dès 6 ans. 4,30 €. 13h45, Les 400 Coups.

12 mai

Katia et le crocodile
Dès 6 ans. 4,30 €. 13h45, Les 400 Coups.

>CONFÉRENCES

9 avril

L'épilepsie dans l'histoire
Par Charles Pasquier, et Adrien Recouvreur, par Jacques-Henry Martin. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

19 avril

L'idée de nature dans l'art contemporain
17 h, institut municipal.

L'Art Déco à Angers
18h30, institut municipal.

20 et 21 avril

Québec
Film de Louis Panassié. Connaissance du Monde.

4 à 7,70 €. Le 20, à 14h30 et 17h30; le 21, à 14h30, 18h30 et 20h30, centre de congrès.

23 avril

Aliénor et Fontevraud
Par Élisabeth Verry, et "Le rôle de la mer dans l'équilibre politique entre les Plantagenêts et les Capétiens", par Henri Legohérel. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

Luchino Visconti

18h30, institut municipal.

24 avril

La barbarie aujourd'hui
Pierre Bouretz, Claude Lefort, Jean-François Mattéi. Forum annuel de la Société angevine de philosophie. 9h30 - 18 h, centre de congrès.

26 avril

Albert Camus face au mystère
Par Anne Prouteau. Foi et Cultures. 20h30, centre Saint-Maurice, rue du Chanoine-Urseau.

27 avril

L'Art Déco à Angers
17 h, institut municipal.

29 avril

Images et sciences
Terre des Sciences. 20h15, institut municipal.

Les Angevins et l'affaire Dreyfus
Par Georges Ratouis. Société des études angevines. 2,50 à 4,60 €. 20h45, La Godeline.

Le code civil et les sources du droit

De 10 à 17h30, faculté de droit, amphithéâtre Quartz.

30 avril

Federico Fellini
18h30, institut municipal.

3 mai

Le postmodernisme en musique
17 h, institut municipal.

7 mai

Henri-Georges Clouzot
18h30, institut municipal.

10 mai

L'abstraction en peinture
17 h, institut municipal.

11 mai

Les symboles du bogolan
20h15, institut municipal.

12 et 13 mai

Les implications de la guerre en Irak
Dès 9h30, faculté de droit, amphithéâtre Volney.

13 mai

Champs de bataille et d'amour
De Véronique Tadjó. 18h30, institut municipal.

14 mai

L'acteur Jean-Baptiste de Monchaine, dit "Philandre"
Par Daniel Couturier. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

Claude Autant-Lara
18h30, institut municipal

L'Europe et les barrières linguistiques
100^e anniversaire de l'association espérantiste d'Angers. 20h15, institut municipal.

> DANSE

14 avril

Grands ballets de Tahiti
29 et 39 €. 15 h et 20h30, centre de congrès.

21 au 23 avril

Avant-Premières
Créations de l'école supérieure du CNDC (*lire ci-dessous*).

23 avril

Gala du conservatoire
2 €. 20h30, théâtre Chanzy.

12 au 14 mai

Cutting Flat
Chorégraphie d'Abou Lagraa. CNDC-NTA (*lire ci-dessous*).

> LECTURES

20 avril

Dits de la Poésie
Jacques Josse. 20h30, bibliothèque Toussaint.

29 avril

Dits et Nouvelles
Chantal Portillo. 19 h, bibliothèque Toussaint.

Hommage à Émile Joulain
Par le CCAS. 5,50 €. 15 h et 20h30, théâtre Chanzy.

11 mai

Dits de la Poésie
Yang Lian. 20h30, bibliothèque Toussaint.

> MUSIQUES

9 avril

Vibrascène
Quatre groupes et un invité. Agence Too Mix. 2 €. 20h30, centre Jean-Vilar.
Les Farfades
"Attache tes oreilles", pour enfants. 7 €. 20 h, Le Chabada.



Gipsy Swing Festival

7 au 19 mai

Comme chaque année, le mois de mai est placé sous le signe du swing. Les meilleurs représentants du jazz manouche ont rendez-vous à Angers : Mandino Reinhardt, en showcase à la FNAC, le 7 mai ; Mike Reinhardt, Fapy Lafertin et les Stimers, le 11 mai, au Chabada ; Paulus Schäfer Quartet, le 14 mai, à la maison de quartier Saint-Serge ; De Piotto's, le 9 mai, à la maison pour tous de Verneau... Des formules apéro-concerts en café et en plein air compléteront ce festival. Programmation sous réserve. Billetterie à partir du 13 avril sur les lieux des concerts, à la FNAC ou au 02 41 96 14 90.

10 avril

Tété et Albin de la Simone
14,5 et 16,5 €. 20h45, Le Chabada.

16 avril

Concert de gamelan
Et théâtre d'ombres Wayang Kulit et Wayang Golek (*lire page 29*).

UL 3 sons

Arcania, Adrenaline, Seediness. Metal. 4 €. 20h30, Le Trois-Mâts.

17 et 18 avril

Festival Mozart
ONPL. Direction, Hubert Soudant; violon, Benjamin Schmid (*lire page 29*).

18 avril

Ensemble Tubanimo et Claude Collet, piano
Poulenc, Gershwin, Saint-Saëns. Les Voix de la Musique. 6 à 15 €. 17 h, chapelle des Ursules.

21 avril

Roy Hargrove
Jazz. 18 et 20 €. 20h45, Le Chabada.

22 avril

Chorales Sainte-Bernadette, La Gabarre et Les Maîtr'onomes
Au profit de Peuples Solidaires (libre participation). 20h30, église Sainte-Bernadette.

23 avril

Pas sur la bouche
Opérette. 34 €. 20h30, centre de congrès.

Enhancer et Khams

Neometal. 13 et 15 €. 20h45, Le Chabada.

Quintet Joussein-Edwards

Jazz Pour Tous. 6 et 9 €. 20h30, théâtre, place Ney.

24 avril

The Servant, Syd Matters et Mellow
Pop. 11 et 13 €. 20h45, Le Chabada.

26 avril

Trio Uccellini
Vivaldi, Fontana, Rognoni,

Uccellini, Corelli, Bach. Anacréon. 9 à 20 €. 20h30, chapelle des Ursules.

2 mai

Printemps des Orgues
Grand prix de l'académie des beaux-arts. 15 h, cathédrale (*lire page 25*).

5 mai

Vox Campus - 150^e concert
7 à 13 €. 20h30, Grand Théâtre (*lire page 27*).

Sinclair

23 et 25 €. 20h45, Le Chabada.

6 mai

Toute la musique que j'aime
Écoute musicale: la voix et ses harmoniques. Gratuit. 19h30, bibliothèque Toussaint.

7 mai

Miossec
17 et 19 €. 20h45, Le Chabada.

9 mai

Festival Gipsy Swing
De Piotto's. 18h30, MPT Verneau (*lire ci-contre*).

11 mai

Polya Jordan et son quartet
Jazz, gospel, Gershwin. Mardis Musicaux. 10 à 25 €. 20h30, Grand-Théâtre.

Festival Gipsy Swing

Fapy Lafertin et les Stimers et Mike Reinhardt Quartet. 20h30, Le Chabada (*lire ci-contre*).

13 mai

Gospel's words
Joniece Jamison et Tori. 18 à 22 €. 21 h, église de la Trinité.

14 mai

Toute la musique que j'aime
Écoute musicale: le rock. Gratuit. 19h30, bibliothèque Belle-Beille.



Festival Gipsy Swing
Paulus Schäfer Quartet
20h30, théâtre, place Ney (*lire ci-contre*).

> OPÉRA

23, 25 et 27 avril

Fidelio
De Beethoven. Angers Nantes Opéra. 10 à 40 €. Les 23 et 27, à 20 h; le 25, à 14h30. Grand-Théâtre (*lire page 26*).

> THÉÂTRE

9 et 10 avril

Mars moi pas sur l' pied
Fanfare Jo Bithume; Fanfare électrique; Ubi (danse); Tapis Franc (théâtre de rue). 7 et 10 €. 18h30 à minuit, Cie Jo Bithume, La Paperie, Saint-Barthélemy.

Cravate Club

Cie Les Arthurs. 11 et 14 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

14 avril

Théâtre forum
Cie Gaïa. Gratuit. 21 h, L'Autrement Café, 90, rue Lionnaise.

16 avril

Yahakrta et la naissance du monde
Dès 5 ans. Cie Lez'arts vers... Gratuit. 15 h, centre Marcelle-Menet.

16 et 17 avril

Pinocchio
D'après Collodi. Stagiaires de Théâtre pratiques IV. NTA. Gratuit. Le 16, à 15 h et 20h30; le 17, à 20h30, atelier Jean-Dasté, bd du Doyenné.

Cravate Club

(voir 9 avril).

19 avril au 7 mai

La Cocadrille
De John Berger. Création-reprise du NTA. 14 et 18 €. Relâche 25 avril, 1^{er} et 2 mai. 20h30, sauf mercredi et jeudi, 19h30, Cie Jo Bithume, La Paperie, Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Des Avant-Premières à Abou Lagraa

21, 22 et 23 avril

"Avant-Premières" va clore la formation de deux ans des élèves de l'école supérieure de danse du CNDC. Ces derniers interpréteront des créations de Serge Ricci, Isira Makuloluwe, Lluís Ayet et Rita Quglia, chorégraphes invités pour l'édition 2004. À suivre, du 12 au 14 mai, la compagnie du chorégraphe Abou Lagraa, ce familier du CNDC proposera *Cutting Flat*, pièce pour dix danseurs. Il y aborde un thème qui lui est cher, la place de l'individu parmi ses semblables. "Comme les animaux, les danseurs délimitent leur territoire en laissant des traces indélébiles. Solis, duos amoureux, rencontres à quatre ou cinq se succéderont les uns aux autres, jusqu'à ce que les brèches s'ouvrent, permettant la communication d'un espace à l'autre, faisant ainsi place au groupe".

Avant-Premières: 19h30, les 21 et 22 avril; 20h30, le 23 avril, au Beaurepaire. 14 et 18 €. Réservations NTA, 12, place Imbach ou 02 41 88 99 22, contact@nta-angers.fr



22 avril

Les Gaiards en scène
Improvisation. Cie Gaïa. 5 et 7 €. 20h30, L'Amphigouri.

22 et 23 avril

Apocalypse, le mystère du tapis
Cie Vélo Théâtre et Théâtre Manarf. 6 à 8 €. 20h30, Le Trois-Mâts.

23 et 24 avril

Cravate Club
(voir 9 avril).

24 avril

LIMA/LIMA
Match d'improvisation. 9 €. 20h30, théâtre, place Ney.

26 au 29 avril

La Princesse de Clèves
De M^{me} de La Fayette. Mise en scène et interprétation, Marcel Bozonnet. NTA. 14 et 18 €. 20h30, sauf mercredi et jeudi, 19h30, Beaurepaire.

27 et 28 avril

Kandide
D'après Voltaire. Cie Okibu. 6 à 10 €. Le 27, à 14 h et 20h30; le 28, à 14 h, centre Jean-Vilar.

30 avril et 1^{er} mai

Cravate Club
(voir 9 avril).

30 avril au 2 mai

L'anatomie du sourire
Cie des Souffleurs de Rêve. 6,5 et 11,5 €. Les 30 et 1^{er}, 20h30; le 2, 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

5 au 7 mai

Et puis, quand le jour s'est levé, je me suis endormie
De Serge Valetti. Mise en scène, Michel Didym. NTA. 14 et 18 €. 19h30, sauf le 7, 20h30, Beaurepaire.

6 mai

Sortie de scène
Avec Guy Bedos et Annie Gregorio. Tournées Baret. 16 à 43 €. 20h30, Grand-Théâtre.

6 au 9 mai

Raconte-moi, Brassens et Barbara
Théâtre de la Roulotte. 5 et 8,5 €.



La Cocadrille.

Solange Abaziou

Du 6 au 8, 20h30; le 9, 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

7 mai

Animaux
Vania Dombrowsky, violoncelle; Jacques Templeraud, textes. Soirée tapas. 19h30, Le Trois-Mâts.

7 et 8 mai

Cravate Club
(voir 9 avril).

11 au 14 mai

Le Petit (H)Arlequin
De Didier Galas. Mise en scène, Laurent Poitrenaux. NTA. 14 et 18 €. Séances à 20h30, sauf mercredi et jeudi, 19h30, Beaurepaire.

14 et 15 mai

Cravate Club
(voir 9 avril).

Regarde-moi dans les yeux quand tu trinques!

Œuvres de Durringer et Calaferte. Cie La Thébaïde. 5 et 8,5 €. 20h30, Champ-de-Bataille.

> VISITES

11 avril

Le seigneur des préaux
Visite insolite du château. Entrée plus 1,50 €. 14h30, sur site.

16 et 17 avril

Les Rendez-vous Horticoles
(lire page 33).

18 avril

Le Plessis-Macé et la Membrolle-sur-Longuenée
Angers Tourisme. Inscription au 0241 23 50 00. 5,5 et 7 €. 15 h, église du Plessis-Macé.

22 avril

L'ombre du Roi Soleil
Visite insolite du château. Entrée + 1,50 €. 14h30, sur site.

24 avril

Front-de-Maine et parc Balzac
Angers Tourisme. Inscription au 0241 23 50 00. 5,5 et 7 €. 15 h, avenue Yolande-d'Aragon, ancienne horloge des abattoirs.

9 mai

Les bains sont chauds
Visite insolite du château.

Gamelan javanais à la Galerie sonore

16 avril

En partenariat avec la Galerie sonore, le Wayang Nasional Indonesia présente un spectacle de wayang Kulit et wayang Golek, accompagné des notes d'un gamelan. Théâtre de marionnettes propre à l'Indonésie, le wayang se nourrit des textes épiques de la mythologie hindouiste et mélange combats et batailles, rencontres amoureuses, leçons philosophiques et morales, bouffonneries et satires. Le wayang Kulit, ou théâtre d'ombres, met en scène des figurines plates découpées dans du cuir et fixées à un long manche tandis que le wayang Golek se joue à l'aide de marionnettes en bois sculpté, à trois dimensions, aux têtes et aux bras articulés, vêtues de batik, également actionnées par des baguettes. Ensemble de percussions : gongs, métallogones, xylophones, reposant sur des caisses de résonance en bambou, tambours, cymbales, le gamelan rythme le récitatif du spectacle. Outre ses fonctions de divertissement, le wayang a aussi un caractère sacré. Une occasion exceptionnelle de découvrir cet art distingué par l'UNESCO en qualité de chef d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité, en 2003. (Lire également page 5). Théâtre Chanzy, à 20h30. Spectacle gratuit, réservation obligatoire auprès de la Galerie sonore, 02 41 66 24 00.

L'univers féminin au Moyen-Âge. Entrée + 1,50 €. 14h30, sur site.

> EXPOSITIONS

Jusqu'au 11 avril

Himalaya
Photos Thérèse Bodet. Mardi au samedi, 12 h - 19 h; dimanche, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Du 20 avril au 9 mai

Les boîtes de mon frère, les fils de ma sœur
Tapisseries et peintures de Muriel Crochet et Lionel Descamps. Mardi au samedi, 12 h - 19 h; dimanche, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Jusqu'au 25 avril

L'empereur, sa femme et le p'tit prince
Exposition du 20^e anniversaire de l'artothèque. 11 h - 19 h, salle Chemellier (lire page 4).

Jusqu'au 26 avril

Double Je
Michel Tournier illustré par Alain Gauthier. Lundi au samedi, 9 h - 18 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 30 avril

Photos et masques de carnaval
Bibliothèque de Belle-Beille.

Notes de lumière

Photos du Bengale de Brigitte Puxel. Lundi, 14 h - 17 h; mardi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 17h30, Champ-de-Bataille.

Du 30 avril au 29 mai

Peter Briggs
Dessins à la plume. Mardi au samedi, 11 h - 19 h, NTA, place Imbach.

vendredi et samedi, 15 h - 19 h, et sur rendez-vous au 02 41 86 93 62, appartement-galerie Joëlle Maulny, 11, rue de Brissac.

Jusqu'au 2 mai

Patrice Hugues
Des tissus et des voiles, présences vives, 1973-2003. 1,75 à 3,50 €. Mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h, musée de la Tapisserie contemporaine.

Jusqu'au 5 mai

Catherine Joly et Christian Tharrault
Peintures. Angers Habitat, 4, rue de la Rame.

Du 5 au 28 mai

Arnaud de Lajarte
Photos et installations. Lundi au samedi, 9 h - 18 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 13 juin

Forêt ou le frémissement des limbes
Photos de Laurent Vergne. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum, 43, rue Jules-Guitton.

Jusqu'au 30 avril 2005

La mémoire des anneaux
Sept siècles d'enfermement. 6, 10 €. Tous les jours : jusqu'au 30 avril 2004, 10 h - 17h30; fermeture 1^{er} mai; à partir du 2 mai, 9h30 - 18h30, château.



Marc Roger

Festival Mozart

17 et 18 avril, 15 et 16 mai

L'orchestre du Mozarteum de Salzbourg a naturellement ouvert le Festival Mozart organisé en avril et mai, dans le droit fil de la Saison enchantée 2003-2004 que l'ONPL a dédiée à Mozart. Les 17 et 18 avril, l'orchestre interprétera les *Concertos pour violon et orchestre n° 4 et 5* et la *Symphonie n° 40 en sol mineur*, sous la direction d'Hubert Soudant, avec Benjamin Schmid au violon. Les *Concertos pour violon et orchestre n° 1 et 2*, la fameuse *Petite musique de nuit*, et le *Concerto pour violon et orchestre n° 3* figureront au programme des 15 et 16 mai. À la direction, Bernhard Gueller, l'un des meilleurs élèves de Sergiu Celibidache, et au violon, Frank Stadler. Concerts au centre de congrès. Les 17 avril et 15 mai, à 20h30; les 18 avril et 16 mai, à 17 h. 10 à 25 €; offre exceptionnelle, 3 concerts, de 30 à 60 €. Billetterie : ONPL, 26 avenue Montaigne, 02 41 24 11 20, billetterie.angers@onpl.fr

Et puis, quand le jour s'est levé, je me suis endormie



Eric Didym

"Il se laisse raser par sa belle-mère sans crainte, pourquoi?"

"Parce qu'elle emploie le rasoir et les lames Fleurance, spécialiste, 7 rue des Poëliers", répond la réclame de 1923...

> HISTOIRE

La Coutellerie des Poëliers

est l'un des plus anciens commerces d'Angers. C'est aussi la seule qui subsiste. La tradition la fait remonter à 1699. Ou'en est-il? Les registres des Archives municipales nous renseignent à partir de 1695 : le premier coutelier de la rue des Poëliers, Drouet, n'apparaît qu'en 1708. Notre coutellerie descend en droite ligne de façon certaine d'Alexis Ingan, Installé au 546 en 1771. Sa veuve épouse, en 1776 ou 1777, Pierre Houdet, coutelier rue des Petits-Murs (début de la rue Jules-Guitton) qui cède son affaire au Lavallois François-Nicolas Gaultier. Une partie de la famille Gaultier s'implante à Angers en 1784. En 1790, le jeune "maître coutelier" épouse Charlotte Menuau, fille d'un traiteur. Il paie patente dès 1791 pour une boutique-atelier au 547, l'emplacement actuel, et exerce avec son épouse, "marchande coutelière", jusqu'à son décès en 1845. Les travaux de nivellement de la rue l'ont conduit à faire rebâtir sa maison

qui montre toujours, aux fenêtres de l'étage, la date de 1840 et les lettres G - M (Gaultier-Menuau).

Sécateurs, tondeuses et bistouris

François-Antoine son fils, puis Charles-Louis son petit-fils, prennent la suite. L'atelier s'étendait vers l'arrière de la boutique, sur deux cours, jusqu'à la rue Lenepveu. Le coutelier était alors un artisan-commerçant qui vendait sa propre fabrication : Thiers et le Bassigny (Nogent, en Haute-Marne) ne produisaient pas encore industriellement. Toutes les matières sont travaillées : métaux et bois précieux, nacre, corne, ivoire. Cela explique les particularités locales, les formes variées des couteaux, hachoirs, ciseaux, tire-bouchons, pinces à épiler, tondeuses à cheveux, sécateurs, serpettes... Les coutelleries étaient nombreuses à Angers, sans se gêner : quinze en 1855. Le 8 novembre 1857, elles s'entendent sur un tarif des repassages de coutellerie, "arrêté après juste discussion entre tous les maîtres couteliers⁽¹⁾": 30 centimes pour de grands ciseaux, 25 pour un rasoir, 10 pour un bistouri. La coutellerie fournit les hôpitaux civils et militaires : "Spécialité de lancettes et de bistouris, fabricant de coutellerie et d'instruments de chirurgie. Grand assortiment de bandages et clyso-pompes⁽²⁾", annonce une facture à en-tête de 1862.

Fleurance, Loret, Marzin...

La fille unique de Charles-Louis Gaultier ayant épousé le drapier Laurenceau, la coutellerie est cédée à Théodore Fleurance, vers 1881. Il épouse en secondes nocces Célestine Philippe. Veuve en 1894, cette femme de tête étend

Affiche publicitaire, C. Duvivier, vers 1925. En toile de fond, les vignes de Thouarcé, appartenant à M. Giet, forgeron qui tenait un dépôt de la coutellerie Fleurance.



Arch. mun. Angers, don de M. et Mme Marzin.



La coutellerie vers 1900. Célestine Philippe, veuve Fleurance, sur le pas de la porte. Coll. part.

considérablement l'activité du magasin, qu'elle dirige jusqu'en 1923. Tous les corps de métiers sont clients, les tables bourgeoises comme celles des communautés religieuses. Un forgeron spécial est attaché à la production de couteaux tisserands pour Bessonneau. Cointreau commande par dizaines des ciseaux spéciaux pour couper les queues de cerise. Le gendre, Louis-Charles Loret, n'a pas moins le sens du commerce. La coutellerie collectionne les médailles. Lui-même est fait chevalier du Mérite agricole. Ses inventions pour le jardinage, l'horticulture, le travail de la vigne, l'apiculture... sont appréciées. Les trois meules de

l'atelier, une pour les gros outils, une autre pour les ciseaux, la dernière pour les petites pièces, tournent sans arrêt. Le magasin avait un tel stock de ciseaux, qu'il aurait pu tenir quatre ans sans rien fabriquer. En 1938, Loret part développer une ancienne coutellerie de Nantes. Sa fille Yolande reprend l'affaire, avec son mari André Marzin, qui abandonne l'enseignement des lettres classiques. Le magasin est ouvert tous les jours en continu, de 8 h à 19 h, même le dimanche matin.

Le métier a beaucoup évolué.

Désormais, la coutellerie est surtout dépositaire des grandes marques. L'atelier, avec trois ouvriers encore

vers 1960, sert surtout aux réparations et repassage, mais de nombreux apprentis sont encore formés entre 1939 et 1978. Toujours ils remportent les premiers prix. Pour diversifier leurs activités, les Marzin adjoignent à leur commerce la vente des étains, la vaisselle, les cadeaux et les listes de mariage. Le flambeau passe aux Guibert en 1978, puis, en août 2000, à Patrick Bouchard, quatorzième génération peut-être, dixième sûrement, à la tête du magasin. ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives

(1) - Je remercie vivement M. et Mme Marzin pour les renseignements et documents qu'ils m'ont communiqués.
(2) - Sorte de seringue.

Fête du vélo place Leclerc, le 14 avril

Le Tour de France sera le 9 juillet à Angers. Sans attendre cet événement, la ville se met au vélo. Coup d'envoi des festivités, le 14 avril, place Leclerc.

Une randonnée

cyclotouriste, des exhibitions de BMX, un parcours de gymkhana, du polo-vélo, un champion du monde de VTT trial... Les Angevins ont rendez-vous avec le vélo sous toutes ses formes, le 14 avril. Ce sera le coup d'envoi d'une série de manifestations proposées "en attendant le Tour". Le point d'orgue en sera évidemment l'arrivée du tour de France, le 9 juillet, en fin d'après-midi.

Parcours du tour

Les premiers en selle seront les cyclotouristes : une randonnée découverte de 25 km autour d'Angers est, en effet, proposée aux adultes sur un rythme "tranquille". Elle est gratuite, avec inscription sur place dès 8 h 30. Elle sera encadrée par les clubs cyclotouristes Gentlemen d'Anjou et Randonneurs Cyclo Angevin (RCA). Avant l'arrivée, prévue vers 11 h 30, le cortège sera rejoint par les jeunes des écoles de cyclisme d'Angers. Ensemble, ils feront une reconnaissance du parcours qui sera emprunté par le Tour de France : les cinq derniers kilomètres depuis la caserne de pompiers du Chêne-Vert jusqu'à l'hôtel de ville. Des cyclistes de Bonneval, d'où partira le peloton le 9 juillet, et de Châteaubriant, ville d'arrivée le 10, sont invités. L'arrivée sera saluée par un lâcher de ballons des centres de loisirs. Autre peloton attendu : celui parti le matin de Bonneval pour parcourir les 200 km de l'étape du 9 juillet du Tour de France. Quatre jeunes de la maison de quartier de Monplaisir seront du voyage, accompagnés par des cyclistes du RCA et des Gentlemen. Partis à 8 h, les coureurs sont attendus vers 16 h, soit une moyenne de 25 km/h.

Trottinette et vélo-basket

Les autres animations se dérouleront place Leclerc dans des espaces thématiques :
- Espace Jeunes. Démonstrations et séances d'initiation au skate, au flat... pour les 9-25 ans, avec l'association Cyclopathes;



Jean-Patrick Campion/Archives

- Espace Sécurité. Apprendre à bien se comporter en ville à vélo, entretenir son matériel... avec la Prévention routière, Anjou Mob Services, la police municipale et des jeunes de la Roseaie ;
- Espace Clubs⁽¹⁾. Concours de vélos d'appartement et parcours d'adresse.
- Espace Petits. Sur un parcours sécurisé et encadré par le service Éducation-Enfance, des trottinettes, swing-rollers, "benhurettes" seront mis à la disposition des enfants de 6 à 10 ans ;
- Espace jeux à vélo, proposé par les médiateurs sportifs de la Ville, où les plus grands (13-16 ans) pourront s'initier au vélo-basket, polo-vélo, passe à dix... ;

- Espace santé. En lien avec le centre médico-sportif, le service Environnement santé publique de la Ville, le CODES, la médecine sportive du CHU et l'association Cœur et santé, il sera question de prévention, de dopage et d'alimentation. Questionnaires interactifs, test de capacité pulmonaire...
- Espace vélos bizarres. Circuit détente pour les vélos les plus fous, notamment les vélos couchés de la société Cycles Zen.
- Espace initiation. Démonstration et initiation de VTT et de VTT trial.

Fresque sur le vélo

Tout au long de la journée, les Angevins pourront également suivre



Albert/Archives

les acrobaties de Marc Vinco, multiple champion du monde de VTT trial. En fil rouge également, les enfants des centres de loisirs réaliseront une fresque sur le vélo

En attendant le tour de France, le 9 juillet, il y en aura pour tous les goûts, place Leclerc, le 14 avril. Notamment des démonstrations de BMX...

...et une randonnée cyclotouriste pour découvrir l'agglomération sur un rythme tranquille.

En attendant le tour

Une équipe par quartier. Tel est le principe du challenge "En attendant le tour" qui se disputera dans la ville en mai et juin. Avec les maisons de quartiers, maisons pour tous, associations d'habitants..., chaque quartier présentera son équipe de cyclistes. Elle comptera six jeunes de 12 à 18 ans, licenciés ou non, garçons et filles et quatre adultes, hommes et femmes licenciés ou non, et des retraités du CCAS.

Cinq épreuves sont programmées le 5 mai et les 16 et 30 juin :

- un rallye VTT partira de l'île Saint-Aubin vers le lac de Maine en empruntant la boucle verte. Sur le parcours, épreuves sportives et questions sur l'environnement ;
- une épreuve sur piste au vélodrome, rue Montesquieu ;
- un test de maniabilité et un parcours d'obstacles, au vélodrome ;
- un test de sécurité routière ;
- un concours de projets. Chaque équipe aura à présenter une réalisation (reportage vidéo, décoration de vélo, exposition photos, peinture, fresque...) autour du Tour de France, en lien avec les centres de loisirs, les associations d'habitants et les commerçants.

Les équipes seront présentées le 14 avril.

avec « Abdel », grapheur réputé. Autour de la place Leclerc enfin, les Angevins sont invités à participer à une épreuve de distance. Tour après tour, il s'agit de boucler les 200 km de l'étape Angers-Bonneval. Et plus si affinités... ■

Renseignements : Sports et loisirs, 02 41 05 45 25.

Mercredi 14 avril, de 10 heures à 17 h 30, place Leclerc. Entre 12 h 30 et 13 h 30, les maisons de quartiers proposeront de la petite restauration.

(1) En cyclisme, Angers Cyclisme, l'EVAD, les Gentlemen d'Anjou et le Guidon Pédale Club rassemblent quelque 262 licenciés. Côté cyclotourisme, le Cyclo Club Angevin, les Gentlemen, le Randonneurs Cyclo Angevin et La Vaillante comptent 229 licenciés.

8

L'œuvre du musée: le musée des beaux-arts sera inauguré dans deux mois, le 17 juin. Vivre à Angers et la conservation des musées d'Angers vous proposent de découvrir quelques œuvres en avant-première. Ce mois-ci, *Call of the Wild*, de Bill Woodrow.

Call of the Wild (Appel de la Nature)

Bill Woodrow, 1984

Un artiste, une œuvre

Bill Woodrow est un artiste anglais né en 1948. Il appartient au mouvement de la "Nouvelle sculpture anglaise" qui est apparu au début des années 80. Élève à la Saint Martin's School of Art, il participe aux expérimentations autour de la sculpture qui ont lieu alors en Angleterre. Ses œuvres associent des formes découpées dans des objets, le plus souvent en tôle. *Call of the Wild* est une des dernières œuvres que l'artiste a conservées dans son atelier londonien. Acquisée en 2003 par le musée des Beaux-arts, *Call of the Wild* sera exposée dans une salle consacrée à Daniel Tremblay (1950-1985), artiste originaire d'Angers avec lequel Bill Woodrow était ami.

Rugissements muets

Composée de plusieurs éléments métalliques, l'œuvre est présentée au sol. Entre sculpture et installation, elle interroge le spectateur. Deux morceaux d'automobile encadrent un tapis à tête d'ours. Un faux poste de radio peint en rouge et argent est posé sur l'imitation de peau de bête. L'antenne déployée laisse supposer qu'il est en état de marche. Trois microphones sont orientés vers la gueule ouverte de l'animal, et vers le transistor. Néanmoins le spectateur n'entend aucun son. Tout comme l'ours, le transistor et les micros sont factices. L'artiste a créé des formes à partir de métal découpé, plié, roulé, peint. L'animal a le museau recouvert de peinture argentée. Les couleurs et le matériau insistent sur l'artifice de l'animal. En revanche, les carcasses d'automobile sont des objets industriels du quotidien récupérés et présentés dans leur état brut. Trois bandes métalliques, découpées dans les carcasses, sont déroulées et accrochées à la peau d'ours. L'aspect métallique et tranchant crée un univers froid et agressif.

Les formes en acier figurent des outils d'amplification et de diffusion (micros, transistor). Tout est artificiel, chaque objet donne l'illusion de ce qu'il représente. Le titre de l'œuvre fait référence à la nature.

L'artiste met en scène la société de consommation contemporaine, fabriquée par l'Homme en remplacement de la nature. Son appel est inaudible.

L'absence de socle pour présenter l'œuvre accentue sa proximité avec le spectateur. L'association de restes de voiture et d'une fausse dépouille d'ours offre un rapprochement incongru, proche de l'univers surréaliste. Le spectateur peut tourner autour, s'approcher au plus près. C'est aussi à lui que s'adresse l'appel lancé par la bête et le transistor. Woodrow met en scène le message silencieux tenté par toute œuvre, ainsi que l'alerte donnée sur l'absurdité de la société de consommation contemporaine.

Du rebut à l'œuvre d'art

"La ligne droite, ferme et aristocratique contre le flou nébuleux et impressionniste. L'acier pur et les boulons aux formes plastiques du monde de l'usine, source de notre vie moderne et de notre grande révolte."

Paladini, théoricien du futurisme

"[...] il y a une manière de se servir des choses les plus usagées de façon à les recharger."

Jean Dubuffet

Artefact

Le transistor n'est pas un vrai poste de radio, mais une représentation en tôle. Sa présence est donc purement symbolique. Sa fonction de poste de radio n'existe que dans l'imaginaire du spectateur : c'est un artefact.

metal,
peinture émaillée,
antirouille

Dimensions :
1,84 x 4,40 x 3,00 m

La médiatisation

Des microphones sont braqués sur la gueule ouverte d'un ours mort et sur un transistor. Aucun son n'est diffusé. L'artiste dénonce la violence ou la confusion du message dans la société contemporaine.

Le rebut

Bill Woodrow n'emploie pas les matériaux habituels de la sculpture. Il recycle une carcasse d'automobile : il la détourne de sa vocation et l'utilise comme matière première.



La Foire expo transformée en plateau de jeux

En bois, géants, de construction... des jeux de toute sorte animeront l'espace de la Ville à la foire.



Alors qu'elle fête ses 75 ans, du 17 au 25 avril, la Foire exposition ne pense qu'à jouer! "Jeux en fête" est en effet le thème général de cette année (lire encadré). La Ville y participe en coordonnant l'espace "Angers en Jeu!" "Le jeu est un élément important dans la politique éducative de la Ville", souligne Martine Caillat-Drouin, adjointe à l'enfance, à la jeunesse et aux relations familiales.

Il met l'enfant face à lui-même et à son imaginaire, mais il le met aussi en relation avec les autres". L'espace angevin occupera l'essentiel du hall A, sur 360 m², et sera animé conjointement par les principaux spécialistes du jeu à Angers: les ludothèques municipales et le Ludobus, la Ludothèque angevine, la librairie jeunesse La Luciole, les associations Au Tour du jeu! et Toile d'éveil, la

Fédération ludique de l'Ouest. Le principal élément, par la taille en tout cas, sera le Ludobus, exceptionnellement présent à l'intérieur d'un bâtiment! Autour de ce véhicule ludique, animé par les ludothèques, des jeux pour les tout petits côtoieront un coin information - discussions, agrémenté de jeux de table. Les parents pourront s'y retrouver tandis que leurs enfants joueront: un des objectifs de la ludothèque est en effet le soutien à la parentalité. À proximité, des jeux de toutes sortes: de création et de construction, de société, d'adresse et de tradition populaire, géants en bois... Toile d'éveil installera un espace sonore pour les petits: des matières à toucher, gratter, frapper, caresser... pour entendre quels sons elles vont donner. La Luciole et la Fédération ludique de l'Ouest présenteront Squad Seven et les Dragons du Mékong, des jeux de société surdimensionnés, créations de Roberto Fraga, l'inventeur d'une trentaine de jeux s'adressant à tous les âges. Petits et grands pourront aussi se glisser dans un tipi pour jouer aux loups-garous:

chaque joueur reçoit secrètement une carte personnage, loup-garou ou villageois, et doit tenir son rôle, sous la conduite du meneur de jeu. Pour ajouter un élément de contact et de discussion entre parents et animateurs, la Ville installera "Dis-moi à quoi je joue", une exposition de treize panneaux montrant ce que fait l'enfant à chaque âge, les jeux que l'on peut lui proposer, le rôle du parent dans le jeu. Pour l'ensemble de ces animations, les parents sont invités à venir avec leurs enfants, isolément ou, mieux,

au sein des groupes qui seront constitués dans les équipements de quartier. "Notre but est de montrer l'importance du jeu dans la relation entre parents et enfants", insiste Martine Caillat-Drouin. ■

Foire exposition, au parc-expo, du 17 au 25 avril, tous les jours de 10 h à 19 h 30, nocturnes jusqu'à 22 h les 17 et 23. Entrée 4,60 €, réduit 3,80 €, scolaires et étudiants 1,50 €, moins de 16 ans avec leur famille et 3^e âge avant 12 h en semaine, gratuit. Renseignements, 02 41 93 40 40.

Jeux pour tous, Village du monde...

Les 2 000 m² d'Amphithéa seront consacrés au Festival des jeux: plus de cent jeux de société, jeux en bois du monde entier, jeux géants, jeux d'enfants, podium des jeux télé, deux mille jeux et jouets en accès libre. Et aussi, dans les halls et en extérieur: le Mondial billes, un café-jeux, l'espace Ludosciences animé par Terre des Sciences, les Francas et les Petits Débrouillards, le Jardin ludique du sculpteur angevin Jacques Tempereau, l'exposition Jeux d'hier et d'aujourd'hui, le Village des créateurs de jeux... Comme les autres années, la foire expo regroupe également six cents exposants et les secteurs Vins et gastronomie, Village du monde, Nature et terroir.

Rendez-vous horticoles, les 16 et 17 avril

Les Rendez-vous horticoles changent de formule: ils se dérouleront cette année en pleine floraison, et concentrés sur deux jours, les vendredi 16 et samedi 17 avril. "Ces Rendez-vous constituent une excellente valorisation du pôle végétal de l'Anjou, souligne Jean-Luc Gaignard, de Terre des sciences. Il y a dans notre département une large participation de la profession horticole, et de l'ensemble du pôle végétal, écoles, chercheurs... Au total, vingt-six lieux ouvrent leurs portes au public." Organisés par les offices de tourisme d'Angers, Cholet et Saumur, Terre des Sciences et l'union horticole de l'Anjou, les Rendez-vous proposent en effet soixante-deux visites sur

l'ensemble du département: des entreprises horticoles (Fargetton, Barrault, Taugourdeau...); des semenciers (Bertrand Frères, implantés rue des Ponts-de-Cé); des pépiniéristes (André-Briant Jeunes Plants, Levavasseur, Ripaux); des établissements d'enseignement et des laboratoires de recherche (INRA, INH, CNPH); des collections botaniques (parc oriental de Maulévrier); et des serres municipales dont celles du centre technique des parcs et jardins d'Angers. L'an passé, quelque mille visiteurs avaient suivi ces Rendez-vous horticoles. En quelques chiffres, le pôle végétal

angevin représente 15 000 emplois dans les entreprises horticoles sur 45 000 ha de production, 500 chercheurs, 1 500 étudiants au-delà de bac+2, et aussi des colloques, salons professionnels... ■

5 €, tarif réduit 3 €. Les visites durent environ une heure et demie. Brochures et réservations auprès d'Angers Tourisme, 7, place Kennedy. Tél.: 02 41 23 50 00. accueil@angers-tourisme.com

Les visites des serres municipales et autres lieux de l'horticulture angevine auront lieu cette année les 16 et 17 avril, en pleine période de floraison.



> SOLIDARITÉ ET SANTÉ

Exposition d'artisanat malien et d'une maquette de village pour l'assemblée générale d'Anjou Forages Mali, le 21 avril, au centre social La Roseraie, de 11 h à 18 h. L'association creuse des puits en brousse et mène des projets avec la population : réfection de cantines scolaires, alphabétisation, formation à la gestion des puits...
Tél.: 02 41 87 52 20 ou 02 41 88 93 27.

L'association d'aide aux toxicomanes met en place des groupes de paroles pour les parents, de 20 h 30 à 22 h, un mardi par mois, dans les locaux d'Anjou Prévention Santé. Les 20 avril, 18 mai et 15 juin.
Tél.: 02 41 47 47 00.

Journée "conseils et diagnostic gratuits chez votre podologue" le 12 mai. Les podologues recevront le public dans leurs cabinets et à la CPAM, rue Louis-Gain.

Expo-vente des centres d'aide par le travail (CAT) de l'Arche aux salons Curnonsky du 23 au 25 avril: artisanat, produits du terroir, savons régionaux, dégustation de vins d'Anjou, de jus de raisin et de confitures. Tél.: 02 41 59 53 51.

Les enjeux psychiques de la filiation dans les situations d'abandon et d'adoption, le 28 avril, conférence de l'association Espace éthique angevin au lycée Joachim-du-Bellay, à 20 h 30. 5
Tél.: 06 30 31 17 09.

> SORTIES

Visites découvertes avec Angers Tourisme: le Plessis-Macé et la Membrolle-sur-Longuenée, le 18 avril; le Front de Maine et le parc de Balzac, le 24. De 5,50 à 7
Réservations: 7, place Kennedy ou 02 41 23 50 00.

Le musée du génie, 106, rue Eblé, sera ouvert le 2 mai, de 14 h à 18 h à l'occasion du printemps des musées.

Sortie botanique, le 2 mai, à 10 h, à la maison de l'environnement. 8
Inscription: 02 41 22 32 30.

Florilège des œuvres du groupe vidéo de l'UATL-ECA (université angevine du temps libre), le 29 avril à 15 h, salle de l'Elysée, avenue Patton.
Renseignements: 02 41 88 62 73.

Fête de fin d'année du lycée Bergson, le 12 mai, à 20 h 30, au théâtre Chanzy. Renseignements et réservations: 02 41 36 12 55.

Soirée slave le 14 mai, à 19 h 30, au lycée Mongazon pour financer un voyage scolaire: témoignages, chants, poésies, artisanat, dîner et spectacle avec la Cie Korishiki. 12 (enfant 6)
Tél.: 02 41 44 97 77.

> INFORMATIONS

Journée découverte des métiers du bâtiment, de l'industrie et du cuir avec les Compagnons du Devoir pour les élèves de 4^e et 3^e, le 24 avril, de 9 h à 17 h, à la Maison des compagnons. Inscriptions avant le 14 avril au 02 41 27 21 70.

Semaine de la qualité de vie au travail du 3 au 7 mai avec l'association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (Aract): débats, colloques, expositions. Programme sur www.paysdelaloire.aract.fr
Également, film-débat le 3 mai, à 20 h 30, aux 400 Coups et café philo le 5, à 20 h 30, au Carpe Diem.

L'accueil des villes françaises (AVF) d'Angers propose de nombreuses activités aux nouveaux arrivants et aux Angevins de plus longue date. Renseignements du lundi au vendredi, de 14 h 30 à 17 h 30, à l'hôtel du Roi de Pologne, 2, quai du Roi-de-Pologne, 02 41 88 24 84.

Tournoi international des P'tits Ducs, du 7 au 9 mai

Les 7, 8 et 9 mai, l'ASGA organise son premier tournoi international des P'tits Ducs: une expérience inédite en France. Cette épreuve de coupe du monde sera disputée par huit équipes de seize joueurs benjamins (13-14 ans). On trouvera des Français, notamment les deux équipes de l'ASGA qui se sont brillamment illustrées en février au tournoi de Pee Wee, au Québec, mais aussi des Anglais, des Suisses, des Allemands et des Canadiens (2 équipes). Au total, plus de cent cinquante joueurs qui disputeront quelque vingt rencontres.
À suivre à la patinoire, le 7 mai, de 16 h 45 à 20 h 50; le 8, de 7 h 30 à 13 h 40 et de 17 h 45 à 20 h 30; et le 9, de 7 h 20 à 14 h 30. La finale est prévue à 13 h 25. Entrée gratuite. Renseignements: 02 41 20 14 96.

Le relais d'assistantes maternelles organise chaque semaine des réunions d'information pour les parents ou futurs parents en recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants. "Les modes d'accueil sur Angers": le mardi, de 16 h à 17 h; le jeudi, de 18 h à 19 h; le vendredi, de 15 h à 16 h "L'emploi d'une assistante maternelle agréée": le lundi, de 14 h à 15 h; le mardi, de 18 h à 19 h; le jeudi, de 9 h 30 à 10 h 30. Relais Assistantes Maternelles, 3, allée du Haras, 02 41 87 33 91.

Partir en vacances en famille, ça se prépare... Le centre social CAF conseille et aide à préparer ses vacances. Maison des services publics, 1 rue du Général-Lizé, 02 41 22 96 96.

Parcours commentés dans les musées d'Angers, tous les dimanches jusqu'à fin mai.
Renseignements: 02 41 05 38 38.

Télé Diffusion de France a mis en place un numéro Azur pour mieux répondre aux questions des auditeurs et téléspectateurs des chaînes hertziennes. 0810 01 11 21 (coût d'un appel local).

Tourisme et Loisirs propose des voyages en mai et juin.
Renseignements: 25, rue Saint-Lazare, 02 41 48 73 73.

Tous avec Angers-Noyant! Le club de handball mobilise le public pour encourager l'équipe lors du match contre Sélestat, le 25 avril. Une tarification unique est mise en place: 3 pour les adultes et 2 pour les 10-16 ans. Tél.: 02 41 43 90 99.

La fédération des œuvres laïques organise des séjours en France et à l'étranger sous différentes formules.
Renseignements: Vacances Pour Tous, 02 41 96 11 56.

> ATELIERS

Atelier calligraphie, le 24 avril de 9 h 30 à 12 h 30 au théâtre du Champ-de-Bataille, 02 41 72 00 94.

Stage de peinture, les 15 et 16 mai au centre Marcelle-Menet. 45
Renseignements et inscriptions: 02 41 96 12 00.

Théâtre de foire, stage adulte avec Jo Bithume, les 10 et 11 avril.
Tél.: 02 41 66 04 45.

Stage cirque pour les 6-14 ans avec Jo Bithume, du 13 au 16 avril.
Tél.: 02 41 66 04 45.

Stage chant, les 24 et 25 avril, de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 18 h 30 au théâtre du Champ-de-Bataille, 02 41 72 00 94.

Stage de découverte du volley-ball organisé par le SCO volley-ball à la salle des Plantes du 12 au 17 avril, pour les jeunes de 10 à 16 ans. Renseignements et inscriptions auprès des maisons de quartier Monplaisir, Saint-Serge, Banchais et Angers Centre Animation.

Stage de boulange à la maison de l'environnement les 24 et 25 avril. 11
Tél.: 02 41 22 32 30.

> RENDEZ-VOUS

Loto avec des lots africains de la commission Bamako de l'OCIA, le 24 avril, centre Marcelle-Menet à partir de 18 h. Tél.: 02 41 86 71 46.

Créatonic, le salon des concepteurs, du 11 au 13 mai au parc des expositions d'Angers. Contact: CCI, 02 41 20 54 40.

La Nuit angevine, soirée étudiante de l'association des élèves de l'Ensam, le 6 mai au parc des expositions. De 7 à 8
Tél.: 02 41 86 05 67.

Assemblée Générale de l'office municipal des sports de la Ville, le 23 avril à 19 h aux Greniers Saint-Jean.
Renseignements: 02 41 43 30 85.

Journée portes ouvertes à la Bibliothèque anglophone, le 17 avril de 10 h à 12 h et de 13 h à 18 h.
Tél.: 02 41 24 97 07.

"Art'érapie", représentations théâtrales suivies d'un débat sur l'intolérance, le 29 avril à 20 h au lycée David-d'Angers. Cet événement est réservé aux lycéens. Gratuit. Réservations: 02 28 20 58 65.

> SPORT

La randonnée des gentlemen, 3^e édition, le 1^{er} mai à la Baumette au profit de l'association Arc en Ciel. Disciplines: vélo, VTT et marche. 5
Renseignements: Gentlemen d'Anjou au 02 41 48 88 87 et organisation randonnée au 02 41 34 61 22.

"Grand Prix Leclerc", course cycliste, le 12 mai. Départ à 14 h 15 au centre Leclerc. Renseignements: EVAD, M. Salmon, 02 41 32 64 03.

> FORMATION

Stages BAFD et BAFA en avril et mai avec l'ADFOCAL. Tél.: 02 41 22 00 88. et les Francas. Tél.: 02 41 48 02 03.

Stages BAFA et BAFD en avril avec la fédération des œuvres laïques.
Tél.: 02 41 96 11 59.

> CONCOURS

Concours de recrutement de l'école Maîtrisienne Régionale des Pays de la Loire pour les élèves de CM1, CM2 et 6^e, le 13 mai à 9 h
Tél.: 02 41 88 60 61.

ABONNEZ-VOUS À VIVRE À ANGERS!

Vous quittez Angers? Vous habitez la périphérie? Vous pouvez vous abonner en renvoyant ce coupon complété et accompagné d'un chèque de 12,20 € libellé à l'ordre du Trésor public à:

Hôtel de ville, service information, B.P. 23 527 49035 Angers CEDEX 01.

Nom: Prénom:
Adresse:
Code postal: Ville:



ENVIRONNEMENT

Environnement santé publique 02 41 05 44 21

(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution...)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM (gratuit sur poste fixe) 0800 41 88 00

Déchetteries

Les déchetteries de la Baumette, de Villechien (chemin de la Paperie), du Lac bleu (Adézière, Avrillé), du Petit-Guichard (Saint-Sylvain-d'Anjou), des Brunelleries (Bouchemaine), et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10

(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisaison, animaux errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Mesures qualité de l'air-qualité de l'eau 02 41 05 44 18

Douches municipales 2, rue Léon-Jouhaux 02 41 20 30 84



MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0800 49 05 05

(gratuit depuis un poste fixe)

Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores...

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79



SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40

5, rue de Crimée

Centre d'alcoologie 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 30 93 10



SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11

Centre local d'information et de coordination gérontologique

Relais assistantes maternelles 02 41 87 33 91

3, allée du Haras

SOS Urgences mamans (garde d'enfant) 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services (garde d'enfant) 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73

Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

Mouvement du Nid 02 41 48 19 28



TRANSPORT

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 0 836 680 000

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 02 41 88 59 25

SNCF (0,34 €/mn) 0 836 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40



URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU (médecins de garde) 15

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF 02 41 43 65 65

EDF (numéro Azur) 0 810 33 30 49

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51



PHARMACIES DE GARDE

La nuit, jusqu'à 22 heures, appeler le commissariat central au 02 41 57 52 00

Après 22 heures, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.

Pour les dimanches et jours fériés (sauf modification de dernière minute) :

Dimanche 11 avril

Pharmacie de l'**Arboretum**,

101, rue des Ponts-de-Cé

Pharmacie **Montesquieu**, 7, rue Montesquieu

Lundi 12 avril

Pharmacie **Bernat/Coubard**, 25, bd Allonneau

Pharmacie **Harter**, 3, avenue Pasteur

Dimanche 18 avril

Pharmacie du **Ralliement**,

13, place du Ralliement

Pharmacie **Duteyeulle**, 10, bd Foch

Dimanche 25 avril

Pharmacie des **Beaux-Arts**, 69, rue Bressigny

Pharmacie **Schwoob**, 71, rue de Letandrière

Samedi 1^{er} mai

Pharmacie **Helluin**, 15, place de la Visitation

Pharmacie **Jeanneteau**, 26, rue Beaurepaire

Dimanche 2 mai

Pharmacie **Bourgeoineau**, 18, place Bichon

Pharmacie de **la Madeleine**, 6, rue Saumuroise

Samedi 8 mai

Pharmacie **Galland/Placais**, bd Ramon

Pharmacie du **Grand-Maine**, centre commercial

Dimanche 9 mai

Pharmacie **Trousselle**, 94, avenue Patton

Pharmacie des **Beaux-Arts**, 69, rue Bressigny